

Sécurisation des frontières,
assistance aux populations enclavées, sensibilisation...

L'ANP sur tous les fronts



Lire page 3

Présidence

Le Conseil des ministres rejette toute ingérence étrangère



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réitéré, ce mardi, lors du Conseil des ministres, que «le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions», affirmant que «toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec». «Je voudrais, à partir de cette tribune, réitérer que l'Algérie demeure profondément attachée à son rejet de principe de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes, quelles que soient les parties qui pourraient en être l'instigateur et quelles qu'en soient leurs intentions, déguisées souvent, pour ne pas dire toujours, sous le couvert des Droits de l'Homme, diaboliquement politisés dans la plus part du temps», a déclaré Bensalah à l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidé mardi à Alger. «Que tout un chacun comprenne que le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions, et que toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Par conséquent, il est attendu de nos partenaires de faire montre de respect à l'égard de l'Algérie et de ses institutions, car c'est au peuple algérien, et à lui seul, que revient le choix -en toute souveraineté et avec toutes les garanties de transparence- du candidat auquel il souhaite donner la légitimité nécessaire pour la conduite du pays durant l'étape à venir». Il a précisé, à ce propos, que le moyen d'y parvenir sera «la volonté populaire exprimée à travers les urnes».

Lire page 4

21 Echos du jour

Affaire des co-accusés du défunt Dr Fekhar

Sept condamnations à 18 mois de prison par contumace et une à 6 mois avec sursis

Le tribunal de Ghardaïa a prononcé, ce mardi, une condamnation à 18 mois par contumace à l'encontre de sept personnes et une à six mois avec sursis pour la huitième, dans l'affaire des co-accusés du défunt Dr Kamel-Eddine Fekhar.

Dans cette affaire mise en délibéré pour ce mardi, seul le responsable du bureau du Front des forces socialistes (FFS) de Ghardaïa, Hamou Mesbah, était présent à l'audience et a écoupé de six mois de prison avec sursis, tandis que les sept autres co-accusés étaient absents et ont été condamnés par contumace. Ces peines sont assorties d'une

amende globale de 200.000 DA. Lors de l'audience du 12 novembre dernier et après les plaidoiries des avocats de la défense, le représentant du ministère public avait requis une peine de 18 mois de prison ferme avec une amende à l'encontre des huit co-accusés du défunt Dr Kamel-Eddine Fekhar pour «attroupement», «contestation» et «profération de propos déplacés à l'égard de décisions de justice prises au nom du peuple». L'affaire remonte à mars dernier lorsque le tribunal criminel de Ghardaïa a condamné à dix ans de prison ferme deux individus accusés du meurtre d'un notable de la région, une sentence qui a déclenché une protestation et une remise en cause des décisions de justice ainsi que des déclarations et publications contre ces décisions sur les réseaux sociaux.



Béchar

Plus de 292 kg de kif traité saisis



Une quantité de kif traité s'élevant à plus de 292 kg a été saisie par des garde-frontières, lundi, dans la commune de Moughel, à Béchar, a indiqué, ce mardi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé et dans le sillage des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic, des garde-frontières ont saisi, ce lundi, une importante quantité de kif traité s'élevant à 292,7 kg, et ce, suite à une patrouille de

recherche et de fouille menée dans la localité de N'sissa, commune de Moughel, wilaya de Béchar», précise le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) «ont saisi, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar, 2 véhicules tout-terrain, 3 groupes électrogènes, 3 marteaux-piqueurs et un détecteur de métaux, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a intercepté 6 immigrants clandestins de différentes nationalités à Ouargla», a ajouté le MDN.

El Oued Un terroriste de nationalité étrangère capturé

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'Armée nationale populaire a capturé, ce lundi au niveau de la ville d'El Oued, un terroriste recherché de nationalité étrangère dénommé Abdellah Ben Laâmoudi», précise le communiqué du MDN. «Cette opération confirme, encore une fois, l'efficacité de l'approche adoptée par le haut commandement de l'Armée nationale populaire pour venir à bout du fléau du terrorisme et rétablir la sécurité et la quiétude à travers tout le territoire national», a ajouté le communiqué.

Oran Démantèlement d'un réseau de narcotrafiquants

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau de malfaiteurs, composé de cinq individus et saisi, en possession de ces derniers, de la cocaïne, du kif traité et des psychotropes, a-t-on appris, ce mardi, de ce corps sécuritaire. La Brigade de recherche et d'intervention (BRI 02) a réussi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, à arrêter cinq personnes, âgés entre 26 et 31 ans, lors d'une opération menée dans les quartiers d'Ibn Sina, Seddikia et El Maqari. L'opération a permis également la saisie de 8 g de cocaïne, de 300 g de kif traité, d'une trentaine de comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent provenant de la vente des drogues, précise-t-on. Dans le même cadre, les éléments de la police urbaine du

quartier Bouâmama, ont interpellé un dealer qui proposait des produits pharmaceutiques prohibés. 60 comprimés psychotropes ont été saisis. Les personnes arrêtées dans le cadre de ces deux affaires, seront présentées devant les instances judiciaires compétentes, souligne-t-on de même source.

M. S.

Sétif Saisie de cocaïne et arrestation de 3 personnes

La brigade de lutte contre le trafic de drogue relevant du service de la police judiciaire de la wilaya de Sétif a saisi une quantité de 2 g de cocaïne, a-t-on appris mardi de la sûreté de wilaya. L'opération a également donné lieu à l'arrestation de 3 personnes impliquées dans cette affaire, a précisé la même source, ajoutant qu'une enquête approfondie a été ouverte par les instances concernées pour déterminer les

circonstances et l'étendue de ce trafic. D'autres informations seront communiquées après la finalisation des procédures légales nécessaires, a-t-on indiqué.

Sidi Bel-Abbès 2 individus arrêtés en possession de 1,9 kg de kif traité

Les services de la Gendarmerie nationale à Sidi Bel-Abbès ont opéré, dernièrement, la saisie de 1,9 kg de kif traité au niveau de l'autoroute Est-Ouest, lors d'une opération qui a permis l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris lundi de source sécuritaire. Au niveau d'un barrage de contrôle sur l'autoroute Est-Ouest, cette quantité de drogue a été découverte dissimulée soigneusement à l'intérieur d'un véhicule touristique dont le conducteur et son accompagnateur ont été arrêtés, a-t-on indiqué, soulignant que l'enquête se poursuit.

Accidents de la route 25 morts et 1047 blessés en une semaine

Vingt-cinq personnes ont trouvé la mort et 1047 autres ont été blessées dans 968 accidents de la route survenus durant la période allant du 17 au 23 novembre en cours à travers le territoire national, indique, ce mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira où 5 personnes sont décédées et 33 autres ont été blessées, précise la même source. Durant la même période, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 22 230 appels de secours pour répondre aux appels de détresse émis par des citoyens, suite à des

accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuations sanitaires, extinctions d'incendies et assistance diverses. Concernant les secours à personnes, les unités de la Protection civile ont effectué 14 203 interventions qui ont permis la prise en charge de 1470 blessés traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 12 616 malades vers les structures sanitaires. Les équipes de secours de la Protection civile ont procédé, en outre, à 823 interventions pour l'extinction de 488 incendies urbains, industriels et autres.

Edité par la Sarl
ECHO Médias Algérie

**Directeur Général
Fondateur
Tewfiq Meraou**



Quotidien National
d'Information

**Directeur de la Publication
Ahsene Saaid**
**Directrice de la Rédaction
D' Lila Meraou**
**Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi**
**Directeur Technique
Walid Boumaaraf**

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger

Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger

Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02

Direction de la publicité :

Tél-Fax : 023 54 23 04



Compte N° : 005001114002013631013

Anep

Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse
Impression
SIA

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

www.lechodalgerie-dz.com

E-mail : echodalgerie@gmail.com



L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information



@echodalgerie_dz

Sécurisation des frontières, assistance aux populations enclavées, sensibilisation... L'ANP sur tous les fronts

Entre la sécurisation des frontières du pays, l'assistance aux populations dans les zones éloignées et enclavées et les campagnes de sensibilisation sur les différents risques et dangers, l'ANP se trouve sur tous les fronts au service de la patrie et des citoyens.

Dans ce sens, une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens dans les zones enclavées à travers différentes régions du pays a été lancée et se poursuit avec la mobilisation de staffs de médecins et de paramédicaux relevant des services de la santé militaire. Ces campagnes qui s'inscrivent dans le cadre de l'attachement du haut commandement de l'ANP à prêter main-forte et assistance permanente aux citoyens, notamment les populations des zones enclavées, vise à assurer différentes prestations médicales et la prise en charge des malades de ces régions à travers des examens généraux et spécialisés et les soins nécessaires, outre la sensibilisation des citoyens aux méthodes de prévention contre les maladies contagieuses. Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales ont accueilli favorablement cette initiative qui se poursuit de façon périodique et qui va profiter aux populations des zones éloignées à travers le territoire national. Lors de ses dernières visites de travail et d'inspection aux différentes Régions militaires, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, a rappelé que «les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin, prouvant ainsi qu'il est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin». «Dans ce sillage, il y a lieu de rappeler que les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité, dans toute la force du terme».

«Les qualités singulières qui distinguent le peuple algérien des autres sont celles de la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin, prouvant ainsi qu'il est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin»



Il est certain que la plus noble de ces qualités est la solidarité avec la patrie et d'être à ses côtés lorsqu'elle en a le plus besoin. En effet, l'Algérie, capable de choisir celui qui la dirigera durant la prochaine étape, fait appel à ses fidèles enfants, dans ces circonstances particulières, et je mets l'accent ici sur le mot fidèles, et ils sont très nombreux à travers tout le territoire national, car elle a effectivement besoin de tels enfants. La fidélité est la vertu certaine, qui dénote du lien fort entre le citoyen et sa patrie.

«Le peuple algérien a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter efficacement à toutes les phases quelles que soient leurs sensibilités et leurs difficultés»

C'est une qualité qui ne peut être marchandée, car elle émane essentiellement de la nature de la personnalité des individus et de la force

de leur cohésion. Il est certain que le sentiment individuel et collectif, où que ce soit, du sens du devoir envers la patrie et l'importance de s'acquitter de ce devoir avec l'efficacité requise, à l'instar du rôle dévolu aux médias, aux mosquées et aux zaouïas, et le rôle de sensibilisation attendu des imams, est un comportement de grande valeur à travers lequel le peuple algérien a démontré, tout au long de son histoire nationale, qu'il est un peuple vivant, qui appartient à une grande nation, avec tout ce que comportent les expressions vie et grandeur comme sens», a-t-il dit à ce propos.

«Un peuple qui a surpris le monde entier par son comportement civilisationnel qu'il est tenu à imprégner à ses marches pacifiques, car le peuple algérien, grâce à son sens patriotique sincère et fédérateur, a conscience des dessous des événements et de la nature des défis et est fermement déterminé à mener l'Algérie à bon port»

«Dans ce contexte précisément, le peuple algérien a prouvé que c'est un peuple des grands défis, un seul peuple uni, dont le parcours national ne saura être impacté par les entraves qui se trouvent sur son chemin. Un peuple qui sait parfaitement s'adapter efficacement à toutes les phases quelles que soient leurs sensibilités et leurs difficultés. Un peuple qui a surpris le monde entier par son comportement civilisationnel qu'il est tenu à imprégner à ses marches pacifiques, car le peuple algérien, grâce à son sens patriotique sincère et fédérateur, a conscience des dessous des événements et de la nature des défis et est fermement déterminé à mener l'Algérie à bon port, quelles que soient les circonstances, car il met l'intérêt de sa patrie au-dessus de toute considération», a ajouté le général Gaïd Salah. Il a tenu à réaffirmer que les valeurs ancrées du glorieux 1er Novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des

fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, et que c'est seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances. «J'estime que les valeurs ancrées du glorieux 1er Novembre 1954 et ses principes patriotiques enracinés dans les esprits des fidèles enfants du peuple algérien, constituent la feuille de route idéale et sûre, que quiconque suit ne sera jamais déçu. Comment sera déçu celui à qui les vaillants chouhada ont tracé les principaux repères ?

«Celui qui aime l'Algérie doit aimer Novembre et celui qui aime Novembre doit croire en ses nobles valeurs et être toujours fidèle à son serment et au serment de ses artisans parmi les vaillants chouhada et les braves moudjahidine»

Ces repères que nous observons aujourd'hui attirent les cœurs des fidèles enfants de l'Algérie indépendante, et suscitent en eux les sentiments de dignité, de fidélité et de fierté, animent en eux la force et la détermination pour aller de l'avant et réaliser tous les objectifs que le glorieux Novembre a tracés, car Novembre ne constitue pas pour les braves hommes de l'Algérie la fierté de l'histoire et la lueur du présent uniquement, mais il est également et plus essentiellement, un des phares qui oriente vers un avenir prospère et prometteur. Novembre est le rempart de l'Algérie, après Allah Le Tout-Puissant, et l'Algérie est le legs de Novembre. Celui qui aime l'Algérie doit aimer Novembre et celui qui aime Novembre doit croire en ses nobles valeurs et être toujours fidèle à son serment et au serment de ses artisans parmi les vaillants chouhada et les braves moudjahidine», a-t-il dit à ce propos. «Le dévouement signifie par nécessité l'engagement par la parole et l'acte envers ses éternels principes et la détermination à suivre la voie de ses fidèles hommes. C'est ainsi, et seulement ainsi que se construit le rempart solide sur lequel se brisent les illusions des ennemis de l'Algérie, notamment en ces circonstances. Il est la garantie qui procure à notre peuple toute la force et offre à toutes les composantes vives de notre nation ; les jeunes dans leurs différents postes, les étudiants dans leurs différents établissements et spécialisations, lesquels constituent à juste titre les hommes de demain et les cadres de l'avenir, je disais, cette garantie qui leur réunit à tous, ainsi qu'à l'ensemble des franges de la société, tous les facteurs de prise de conscience et de puissance, à même de leur permettre de mettre en échec les différents complots et machinations qui se trament contre notre peuple et notre Etat national aux racines novembristes pures», a-t-il ajouté.

T. Benslimane



Présidence

Le Conseil des ministres rejette toute ingérence étrangère

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a réitéré, ce mardi, lors du Conseil des ministres, que «le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions», affirmant que «toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec».

«Je voudrais, à partir de cette tribune, réitérer que l'Algérie demeure profondément attachée à son rejet de principe de toute ingérence étrangère dans ses affaires internes, quelles que soient les parties qui pourraient en être l'instigateur et quelles qu'en soient leurs intentions, déguisées souvent, pour ne pas dire toujours, sous le couvert des Droits de l'Homme, diaboliquement politisés dans la plus part du temps», a déclaré Bensalah à l'ouverture de la réunion du Conseil des ministres, qu'il a présidé mardi à Alger. «Que tout un chacun comprenne que le rejet de l'ingérence étrangère est un principe ancré dans la culture politique de l'Algérie, peuple et institutions, et que toute velléité dans ce sens est vouée à l'échec», a-t-il souligné. Et d'ajouter : «Par conséquent, il est attendu de nos partenaires de faire montre de respect à l'égard de l'Algérie et de ses institutions, car c'est au peuple algérien, et à lui seul, que revient le choix -en toute souveraineté et avec toutes les garanties de transparence- du candidat auquel il souhaite donner la légitimité nécessaire pour la conduite du pays durant l'étape à venir». Il a précisé, à ce propos, que le moyen d'y parvenir sera «la volonté populaire exprimée à travers les urnes, vers lesquelles notre peuple s'apprête à aller massivement dans les jours à venir, uni et unifié, en faveur d'une Algérie tournée vers un avenir, que construiront ses filles et ses fils avec l'accompagnement de l'Armée populaire nationale (APN), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN) sous la conduite de son commandement clairvoyant».

«Une Armée qui a veillé à la protection de la patrie, puisant ses sacrifices dans sa loyauté aux valeureux chouhada et moudjahidine, et qui est attachée à la satisfaction des revendications légitimes du peuple algérien et de son droit à l'édification d'un Etat démocratique et moderne. Un Etat fort de son passé et de ses potentialités, et serein quant à l'avenir de ses générations montantes, conscientes des missions et responsabilités qui les attendent dans une

Algérie conduite par des compétences nationales crédibles», a-t-il ajouté. Bensalah a tenu, à cette occasion, à louer «les efforts énormes» et «le travail intense» fournis par les corps de sécurité en coordination avec les institutions de l'Etat pour garantir le bon déroulement de l'opération électorale afin de permettre aux candidats de présenter leurs programmes aux citoyens à travers l'ensemble du territoire national. Pour sa part, le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a présenté au Conseil des ministres le bilan de l'activité du Gouvernement depuis la tenue de la dernière réunion du Conseil, le 13 octobre 2019. Dans ce sens, le Premier ministre a mis en avant les développements «positifs» enregistrés aux plans politique, économique et social «en dépit de la conjoncture que nous vivons, et qui ne nous a pas empêché de prendre toutes les décisions indispensables, d'ouvrir des chantiers et d'œuvrer à rendre justice à de larges pans de la société, partant du sens des responsabilités de l'Etat à l'égard des citoyens et en consécration de l'Etat de droit».

Affirmant que ce travail «est réalisé dans le cadre d'une action gouvernementale intégrée et coordonnée, et avec l'appui du chef de l'Etat», Bedoui a précisé que le Gouvernement «s'est attelé à la concrétisation sur le terrain de tous les projet et qui ont eu un impact positif sur le quotidien de nos concitoyens et sur les grands équilibres de l'économie nationale».

«Il s'agit de réalisations concrétisées dans un climat empreint de quiétude et de sécurité grâce à la vigilance élevée de notre Armée nationale populaire (ANP), digne héritière de l'Armée de libération nationale (ALN), qui en fidélité à son engagement et sa promesse depuis le début mouvement populaire, a veillé à prémunir les enfants de la même patrie contre l'effusion du sang et à préserver les fondements de l'Etat, son intégrité territoriale et l'unité de ses symboles novembristes», a indiqué Bedoui. «Motif de fierté et d'orgueil de par ses sacrifices et sa loyauté dans leurs plus éloquentes manifestations, notre Armée a su



barrer la route aux sceptiques et aux comploteurs, poursuivant sereinement sa mission constitutionnelle de protection des intérêts suprêmes du pays et l'unité de la nation, et comment aurait-il été autrement alors qu'elle est sous la conduite d'un Moudjahid qui a placé l'intérêt suprême de l'Algérie au dessus de toutes considérations personnelles ?», a-t-il ajouté.

«A la veille d'un rendez-vous décisif, notre pays vit une parfaite synergie populaire exprimée par nos concitoyens en donnant un bel exemple de l'amour de la patrie, d'une manière civilisée qui a fasciné le Monde, notamment par leur adhésion autour de notre Armée. Une Armée qui, à son tour, a donné un exemple dans le respect des valeurs humanitaires et civilisationnelles par sa fusion avec son peuple, se plaçant toujours aux premiers rangs du côté des citoyens pour les accompagner et leur

prêter main forte, notamment aux populations de notre Grand Sud et de nos zones frontalières, montagneuses et enclavées», a poursuivi le Premier ministre.

Affirmant que «la place qu'occupe notre institution militaire en a fait le bouclier du peuple dans toutes les circonstances et durant toutes les crises, où elle est la soupape de sécurité», Bedoui a tenu à mettre en avant «le devoir de reconnaissance et de considération que nous lui devons, ainsi qu'à son commandement, pour son dévouement au pays en lui permettant de se consacrer sereinement à la construction d'un avenir meilleur avec la contribution de tous ses loyaux enfants, qui le place au dessus de toutes les considérations partant de la fidélité au serment des Chouhada. Un serment à la fidélité duquel veillent encore aujourd'hui de valeureux moudjahidine, à leur le moudjahid général de corps d'armée, chef d'état major de l'ANP, vice-ministre de la Défense nationale».

Justice

Bensalah met fin aux fonctions du DG de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a mis fin, ce mardi, aux fonctions du directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice, Mokhtar Felioune, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah a mis fin, aujourd'hui, mardi 26 novembre 2019, aux fonctions de Mokhtar Felioune, en sa qualité de directeur général de l'Administration pénitentiaire et de la réinsertion au ministère de la Justice», a précisé le communiqué.

Sûreté nationale

Protection des périmètres immédiats des rassemblements publics

La Sûreté nationale «veille à la sécurité des périmètres immédiats des infrastructures et salles où se déroulent des rassemblements et réunions publics», indique, ce mardi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), relevant toutefois que le service d'ordre à l'intérieur de ces lieux «demeure de la compétence des organisateurs». «Il importe de souligner que la Sûreté nationale en tant qu'institution républicaine agit conformément aux dispositions légales en vigueur, en particulier celles régissant les dispositifs de protection des personnes et des biens,

à l'occasion des rassemblements et réunions publiques, en veillant à la sécurité des périmètres immédiats des infrastructures et salles dédiées, ainsi qu'à celle des animateurs et publics concernés. compétence des organisateurs desdites activités», précise la même source. Dans ce sens, la DGSN a apporté un démenti à une information rapportée par «trois quotidiens nationaux ayant inséré dans leurs livraisons du 26 novembre 2019, des contenus calomnieux, prétendant que les services de police ont interdit à des journalistes, de couvrir un meeting animé par un candidat à la présidentiel-

le du 12 décembre 2019». Assurant qu'il s'agit de «propos diffamatoires et dénués de tout fondement», la DGSN «dénonce le recours de certains malintentionnés, qui usent de subterfuges incohérents et contraires à toute éthique, pour tenter de troubler l'ordre et perturber le déroulement de réunions publiques autorisées, en se dissimulant derrière la notoriété que leur confère leur statut professionnel, ignorant le préjudice causé tout d'abord au noble métier qu'ils altèrent et à un droit du citoyen consacré par la Constitution», conclut le communiqué de la DGSN.

A. S.

Présidentielle

Promesses des candidats



Dans un meeting animé à Oran, le secrétaire par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) a souligné, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la violence à l'égard de la femme, que «toutes les formes de violence dont la femme est victime sont rejetées et inacceptables dans notre société musulmane».

Il a promis, dans ce cadre, d'augmenter de «200%» l'allocation versée aux femmes au foyer eu égard au rôle qu'elles assument dans l'éducation des enfants, ainsi que l'allocation perçue par les personnes aux besoins spécifiques.

Belaïd : S'engage à la réhabilitation de ses compétences

Le candidat du Front El Moustakbel à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaïd, s'est engagé, lundi depuis Boumerdès, à unifier, en cas de victoire au scrutin, les efforts des Algériens à l'intérieur comme à l'extérieur «au service du peuple et du pays». Affirmant que «l'Algérie a besoin de tous ses enfants tant ceux de l'intérieur que ceux établis à l'étranger», le candidat à la magistrature suprême a appelé, lors d'un meeting populaire à la salle des conférences du Centre islamique de Boumerdès, à «la contribution de tout un chacun à la réussite du prochain scrutin, et partant à sortir de le pays de la crise qu'il traverse». Il a ajouté que son programme électoral «accorde un intérêt particulier à l'individu algérien, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger et ce, à travers la réhabilitation de ses compétences et l'ouverture de la voie devant lui pour le travail et la créativité».

Il a souligné, dans ce sens, que son programme avait été pensé «en focalisant sur la morale et l'élément humain en tant que véritable capital de toute nation ou pays, que force et partenaire essentiel dans l'édification des sociétés et la création de richesses».

Belaïd s'est engagé, à cette occasion, à mettre en place, s'il était élu, «un contrat avec le peuple», en vue de son association à toutes les questions et décisions relatives à son devenir à travers un référendum national, car il (le peuple) est, a-t-il dit, «le socle du pouvoir».

Tebboune : S'engage à réaliser un développement harmonieux

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a promis, lors d'un meeting à Oran, de revoir les salaires de la classe ouvrière en vue de «mettre fin à leur misère et de garantir la dignité» de toutes les catégories du peuple, s'engageant, à ce propos, à exonérer «les personnes à faibles revenus des impôts».

Détaillant le contenu de son programme économique, Tebboune a indiqué qu'il œuvrerait au «développement du secteur de l'industrie et au relèvement du taux d'intégration de la production nationale en matière d'investissements étrangers», afin de contribuer à «la réduction du taux de chômage».

Dans un 2^e meeting à Sidi Bel-Abbès, Tebboune s'est engagé à réaliser un développement harmonieux de toutes les régions du pays et veiller à une répartition «juste» des richesses du pays. Le candidat Ali Benflis a appelé depuis El Bayadh à «la mobilisation» en vue d'assurer une présidentielle régulière et décisive pour l'avenir de l'Algérie. Soulignant que la «crise que traverse l'Algérie est liée à la légitimité»,

Benflis : Œuvrer à l'amélioration du pouvoir

d'achat du citoyen

Benflis a appelé «l'ensemble des Algériens à la mobilisation pour une élection présidentielle régulière et transparente dans l'objectif d'assurer la citoyenneté et la souveraineté». Le président du parti Talaie El Hourriyet a réitéré, par ailleurs, son engagement d'examiner, s'il était élu président de la République, les dossiers relatifs à l'amélioration du pouvoir d'achat et des subventions en concertation avec les différents partenaires, refusant, cependant, de donner des promesses «irréalistes» aux Algériens. Concernant le découpage administratif, Benflis a souligné que ce dossier «sera étudié conformément à la culture de l'Etat, en faisant recours aux experts et spécialistes en la matière afin d'éviter toute disparité».

Bengrina : Défendre le droit à la liberté et la démocratie

Abdelkader Bengrina, président du Mouvement El Bina, a insisté au cours d'un meeting à M'sila sur la nécessité que le scrutin présidentiel soit entouré de «toutes les garanties de régularité, de transparence et ne soit entaché par

aucune forme de fraude». Il a cité parmi les conditions de réussite de la prochaine consultation électorale «l'amélioration du pouvoir d'achat et que l'Autorité nationale indépendante des élections joue pleinement son rôle de contrôle». Tout en exprimant son rejet total de toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Algérie, Bengrina a affirmé dans le même temps : «Nous revendiquons notre droit à la liberté et la démocratie et que le peuple décide de son destin sans aucune tutelle». Au cours d'un 2^e meeting à Barika (Batna), Bengrina a soutenu que les marches populaires qui ont commencé le 22 février portaient des revendications politiques nationales sur lesquelles le peuple et l'armée étaient d'accord», ajoutant que «celui qui veut les diviser n'a pas de place en Algérie».

Mihoubi : Lutter contre toutes les formes de violence que subissent les femmes

Le candidat Azzedine Mihoubi s'est engagé, pour sa part, s'il était élu à la magistrature suprême, à ce que des lois «rigoureuses» soient promulguées pour lutter contre toutes les formes de violence que subissent les femmes.

Carnet du 11^e jour de la campagne électorale

Voici le carnet de la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 12 décembre 2019 à son 11^e jour :

- Abdelaziz Belaïd anime un meeting populaire à Laghouat (15h).
- Ali Benflis anime un meeting populaire dans la wilaya de Bouira (15h).
- Azzedine Mihoubi anime un meeting populaire à Constantine.
- Abdelkader Bengrina anime un meeting populaire à Médéa.

Déjà 21 médias étrangers accrédités par l'ANIE à la présidentielle du 12 décembre



Vingt-et-un médias étrangers de pays asiatiques, européens arabes et africains ont été accrédités pour la couverture de l'élection présidentielle du 12 décembre, a indiqué, ce mardi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué. «L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé, à ce jour du 25 novembre 2019, à l'accréditation de médias étrangers ayant émis le souhait de couvrir l'élection

présidentielle du 12 décembre 2019», précise la même source. L'ANIE ajoute qu'«au jour d'aujourd'hui, 21 médias étrangers ont été accrédités représentant des pays asiatiques, européens, arabes et africains». Tout en rappelant que le dernier délai de réception des demandes est le 2 décembre, l'Autorité souligne qu'«elle continue de recevoir et traiter les demandes d'accréditations de médias étrangers dans le cadre de ses missions».

Ahsene Saaid /Ag.

Violence contre les femmes

Plus de 5600 cas de enregistrés durant les neuf premiers mois de 2019 en Algérie

Aujourd'hui, la violence à l'égard des femmes et des filles constitue l'une des violations des droits humains les plus répandues, les plus persistantes et les plus dévastatrices dans le monde. Elle demeure également l'une des moins signalées en raison de l'impunité, du silence, de la stigmatisation et du sentiment de honte qui l'entourent.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a insisté, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, sur la nécessaire prise en charge «administrative et professionnelle» de la femme en détresse pour sa réinsertion dans la vie publique. Eddalia a plaidé pour «la révision des programmes et des dispositions en vigueur afin d'améliorer les mesures d'accompagnement, administratives et professionnelles, de la femme en détresse et sa réinsertion dans la vie publique, à travers la promotion de la coordination entre les différents intervenants». La ministre a exprimé «son entière confiance» dans le secteur de la Justice et les services de la sécurité dans la poursuite des efforts visant à juguler les comportements violents à l'égard des femmes. Pour sa part, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, ministre de la Culture par intérim, Hassane Rabehi, a déclaré que le secteur de la Communication «a adopté tous les programmes et initiatives sectorielles et associatives visant à lutter contre toutes formes de violence au sein de la société et a contribué fortement à l'élaboration des mécanismes y afférents, citant la Stratégie nationale de lutte contre la violence à l'égard des femmes et le Plan national de communication pour la mise en œuvre de cette stratégie.» Le secteur de la Communication a accompagné, a-t-il poursuivi, les différentes actions de sensibilisation sur les préjudices résultant de la violence faite aux femmes», relevant, en outre, que le message de son département «rejette la justification de la violence, bannit ses différentes formes et encourage les actions de prévention contre les violences à l'égard des catégories vulnérables, à l'instar des femmes, des enfants et des personnes âgées».

«La législation s'est renforcée par des textes qui protègent les femmes de la violence», a ajouté le ministre, citant des «cadres institutionnels destinés à la prise en charge des femmes victimes de violence». Par ailleurs, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a affirmé que son secteur «contribue efficacement à la protection et à la promotion de la femme, notamment à travers sa représentation dans les différents organes nationaux et consultatifs relevant du ministère de la Solidarité nationale, en sus de l'inscription de cette question dans les différents espaces de concertation et de coordination, présidés par son département ministériel tels la commission nationale de la population et celle de la santé procréative et du bien-être de la famille». Dans le cadre du partenariat communautaire, «la prise en charge des femmes victimes de violence a été inscrite comme l'un des services de la santé procréative et du planning familial au niveau des établissements publics de la santé de proximité, dans le cadre d'une opération-pilote au niveau de 10 centres référentiels, répartis sur dix wilayas».

Dans une communication lue en son nom par son chef de cabinet, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tidjani Hassan Haddam, a rappelé que les pouvoirs publics «veillent à l'application effective du concept de l'égalité Homme-Femme dans divers domaines», affirmant que «le droit au travail et à l'égalité est consacré par la Constitution et que les travailleurs et travailleuses bénéficient des mêmes salaires et avantages». Pour sa part,

le coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, Eric Overvest a saisi l'occasion pour saluer les efforts de l'Algérie visant à donner la chance à la femme à travers la promotion des investissements.

Plus de 5600 cas de violence contre les femmes durant les neuf premiers mois de 2019

Les services de la Sûreté nationale ont recensé 5620 cas de violence contre les femmes à travers le territoire national durant les neuf premiers mois de l'année en cours outre 4597 affaires de violences contre les enfants lors des sept premiers mois de la même année, a indiqué, ce lundi, un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). «Les services de la Sûreté nationale ont enregistré 5620 cas de violence contre les femmes dont des cas de violence physique, de coups et blessures volontaire entraînant la mort et d'homicide volontaire outre l'agression, le harcèlement sexuel et la maltraitance», a fait savoir, la commissaire de police, Wahiba Hemaïli, lors d'une conférence organisée par le forum de la Sûreté nationale à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance, et de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrées respectivement, le 20 et le 25 novembre de chaque année. Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des organisations nationales, l'intervenante a, toutefois, fait état d'une baisse de ces cas de violence à l'égard des femmes par rapport à la même période de l'année 2018, ayant enregistré 7061 cas. S'agissant des enfants victimes de la violence, les mêmes services, a-t-elle ajouté, ont recensé 4597 cas (2798 garçon et 1799 filles) durant les 7 premiers mois de 2019 dont 2499 affaires relatives aux coups et blessures volontaires, 461 maltraitance, 232 détournement de mineurs, 7 coups et blessures volontaires entraînant la mort) et 7 homicide volontaire. Après avoir salué les mesures réglementaires prises par la DGSN visant la consécration de la protection de l'enfance et des catégories vulnérables, la même intervenante a indiqué que la lutte contre la violence à l'égard de la femme et la protection de l'enfance étaient une «responsabilité collective», appelant à «l'intensification des efforts en vue de réaliser cet objectif». Par ailleurs, la commissaire de police a mis en avant l'importance de la sensibilisation et du signalement de la violence sous toutes ses formes, assurant que la police intervient après le signalement qui demeure le meilleur moyen de prévention contre les violences. De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a rappelé dans son intervention que l'Algérie était parmi les premiers à adopter la convention internationale relative aux droits de l'enfant, évoquant les différentes formes et raisons de violence exercée contre les enfants. Pointant du doigt certains comportements caractérisés de violence qui existent dans la société, Mustapha Khiati a imputé les raisons de ce phénomène à des facteurs sociaux devant être traités aux plans psychique et social, saluant, par la même occasion, les efforts de la DGSN en matière de préservation des droits de l'enfant à travers l'activation du rôle des équipes de protection des catégories vulnérables dont le nombre est de 50 équipes réparties à travers les quatre coins du pays.



Photo : Fateh Guidoum ©

Contre les violences faites aux femmes, une mobilisation mondiale

Des manifestations ont eu lieu un peu partout dans le monde, à la veille de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, ce lundi 25 novembre. De Séoul à la Havane en passant par Bruxelles, la mobilisation a pris des formes diverses, de même que les réponses envisagées par les autorités. La haute représentante de l'exécutif européen, Federica Mogherini, a dressé pour l'occasion un bilan inquiétant pour l'UE également touchée de manière significative par ce phénomène. «L'ampleur du problème reste alarmante : une femme sur trois en Europe a déjà subi des violences physiques et/ou sexuelles. Presque toutes les victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle au sein de l'UE sont des femmes et des filles». Federica Mogherini a souligné l'aspect mondial du fléau : «Dans les pays en développement, une fille sur trois est mariée avant d'avoir atteint l'âge de 18 ans. Au moins 200 millions de femmes et de filles ont subi des mutilations génitales féminines, qui sont encore pratiquées dans environ 30 pays». La Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993, définit la violence à l'égard des femmes comme «tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou dans la vie privée. Les conséquences néfastes de la violence à l'égard des femmes sur le plan psychologique, sexuel et génésique affectent les femmes à tous les stades de leur vie. Par exemple, les désavantages éducatifs précoces constituent non seulement le principal obstacle à la scolarisation universelle et au droit à l'éducation des filles, mais ils sont également responsables de la limitation de l'accès à l'enseignement supérieur et se traduisent par des opportunités limitées pour les femmes sur le marché du travail. La violence à l'égard des femmes continue d'être un obstacle à la réalisation de

l'égalité, au développement, à la paix et à la réalisation des droits fondamentaux des femmes et des filles. Au total, la promesse des objectifs de développement durable (ODD)- ne laisser personne de côté -ne peut être remplie sans mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Des chiffres alarmants

Une femme sur 3 dans le monde a subi des violences physiques et/ou sexuelles à un moment donné dans sa vie, le plus souvent de la part d'un partenaire intime. Seulement 52% des femmes mariées ou prennent librement leurs propres décisions concernant les relations sexuelles, l'utilisation de contraceptifs et les soins de santé. Près de 750 millions de femmes et de filles dans le monde étaient mariées avant leur 18e anniversaire. Plus de 200 millions de femmes et de filles ont subi une mutilation génitale féminine. Une femme sur 2 tuée dans le monde a été assassinée par son partenaire ou sa famille en 2017, tandis que seulement 1 homme sur 20 a été tué dans des circonstances similaires. 71% de toutes les victimes de la traite des êtres humains dans le monde sont des femmes et des filles, trois quarts d'entre elles sont exploitées sexuellement. Les efforts déployés pour prévenir et éliminer la violence à l'égard des femmes à l'échelle mondiale, régionale et nationale révèlent une impunité généralisée en matière de violence sexuelle et de viol. À compter du 25 novembre 2019 et pour les deux prochaines années, la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Campagne UNITE contre la violence à l'égard des femmes du secrétaire général de l'ONU, un effort pluriannuel visant à prévenir et à éliminer la violence à l'égard des femmes filles, se concentreront sur la question du viol en tant que forme spécifique de violence perpétrée à l'égard des femmes et des filles, aussi bien en temps de paix qu'en période de conflit. Le thème de la campagne 2019 est : «Orangez le monde : La Génération Égalité s'oppose au viol». De nombreux événements seront organisés, au cours desquels des bâtiments et des monuments emblématiques seront illuminés en orange pour sensibiliser et rappeler la nécessité d'un avenir sans violence.

Yasmine Derbal

Présidentielle du 12 décembre

Les candidats promettent des «mesures d'urgence» pour réformer l'économie

Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre proposent dans leurs programmes respectifs de «réformer l'économie nationale» par des méthodes, certes, différentes mais qui procèdent toutes de leur engagement à prendre des «mesures d'urgence» pour asseoir un nouveau modèle économique à même de mettre fin à des décennies d'économie de rente au profit d'une économie libre, diversifiée et sociale à la fois.

À travers son «programme d'urgence économique nationale», le président du parti Talaie El Houriyet propose des solutions d'urgence pour faire face à l'effondrement économique dans le cadre d'un «nouveau modèle économique» qui consacre le principe d'une «économie sociale de marché» favorisant la création de richesses tout en garantissant sa répartition équitable. Le nouveau modèle économique qu'il propose est fondé sur la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie nationale comme régulateur de l'activité économique et garant de la répartition équitable des recettes. Selon ce modèle, l'Etat veille sur les équilibres macroéconomiques tout en se retirant progressivement des activités non stratégiques et à faible valeur ajoutée pour se concentrer sur les activités à coût élevé qui ne sont pas assurées par les investisseurs privés, ainsi que sur les activités à forte rentabilité sociale et celles à risque. Benflis compte accompagner ce modèle par la mise en place d'un programme de réformes structurelles associant tous les partenaires.

Le programme économique voulu par le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, repose, quant à lui, sur une réforme «globale» conduite par des compétences nationales qui auront pour mission principale de redresser la situation économique du pays. Dans cette optique, Mihoubi propose la création d'un ministère de l'économie regroupant les départements ministériels des finances, de l'industrie, de la prospective, du commerce et de l'économie numérique. Par l'application de «mesures d'urgence» en faveur de la relance économique au titre d'un programme de réformes structurelles, le prétendant à la magistrature suprême entend atteindre une croissance économique annuelle de 5% et rétablir les équilibres macroéconomiques à l'horizon 2021.

Ces mesures s'appuient sur une politique globale de soutien aux PME avec la décentralisation de la décision économique au bénéfice des collectivités locales. Selon la vision de Mihoubi, le rôle des ministères se limiterait à l'élaboration des choix stratégiques de l'Etat alors que les élus locaux et l'administration territoriale prendraient en



charge la définition, la mise en œuvre et la gestion des programmes de développement. Le candidat s'engage, par ailleurs, à soumettre le Gouvernement à une évaluation semestrielle en termes de performance économique et de gouvernance.

A son tour, le président du Mouvement Bina, Abdelkader Bengrina propose un «nouveau modèle économique» devant être «libre et social» et qui sera adopté après la conclusion d'un pacte socioéconomique issu d'ateliers de dialogue national auxquels prendront part toutes les compétences. Érigé en un cadre d'orientation des réformes devant être engagées, ce pacte sera élaboré avec l'association de l'ensemble des acteurs politiques et économiques des secteurs, public et privé, de la société civile et de l'élite nationale, lesquels définiront les choix socioéconomiques du pays pour sortir de la crise économique et s'affranchir de la dépendance structurelle aux hydrocarbures. A court terme (2020-2021), le candidat Bengrina propose des «mesures d'urgence» et des «mécanismes minutieux» pour régler les dysfonctionnements économiques, tandis qu'à moyen terme (2020-2024), les efforts seront axés sur la définition des orientations et des choix généraux du système socioéconomique sur la base desquels seront lancées des réformes structurelles

reposant sur la hiérarchisation des priorités et la dynamisation des énergies matérielles et humaines. Le programme de Bengrina ambitionne, également, de réaliser une économie concurrentielle «productive et diversifiée» ciblant une réduction du taux de chômage à moins de 8% et la réalisation d'une croissance d'une moyenne de 5 à 7% au cours des cinq prochaines années.

Abdelmadjid Tebboune, candidat indépendant à la prochaine présidentielle, propose, lui aussi, de mettre en place «un nouveau modèle économique» basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance, mais également une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures qui repose sur la valorisation de la production nationale manufacturière agricole, industrielle et de service par l'incitation fiscale et la limitation des importations.

A travers son programme électoral incluant «54 engagements pour une nouvelle République», Tebboune promet d'asseoir une nouvelle politique d'industrialisation orientée vers la micro, petite et moyenne industrie, de multiplier les start-up, orienter la consommation nationale et la commande publique vers cette production, de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de réviser totalement la politique CKD et SKD pour garantir une

intégration élevée dans ce domaine. Il s'engage, par ailleurs, à lancer de grands projets structurants pour la consolidation des réseaux ferroviaires et des autoroutes, et à renforcer le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale en leur permettant de participer activement dans l'effort de transition vers une économie diversifiée. Ayant pour slogan «Le peuple décide», le programme du prétendant à la magistrature suprême, Abdelaziz Belaïd, repose sur la restructuration des secteurs économique, commercial et financier en fonction de la compétitivité exigée, en se basant sur les atouts nationaux et en donnant la chance à l'élite et à l'université algérienne. Il sera question également, en cas de victoire, de présenter périodiquement les bilans des activités économiques de l'Etat pour pouvoir évaluer son rendement en toute objectivité, et d'éradiquer complètement l'économie rentière à l'origine de la prodigalité socioéconomique et l'épuisement du Trésor public. Belaïd propose, entre autres, la création d'une instance gouvernementale spéciale à la communauté algérienne établie à l'étranger en l'intégrant, également, dans le plan national de réforme économique et commerciale.

M. T.

Travail à distance

Le nouveau mécanisme pour relever le taux d'emploi des femmes



Le secteur du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a entamé l'examen de la possibilité d'encourager le travail à distance en tant que nouveau mécanisme devant contribuer à l'augmentation du taux d'employabilité des femmes et renforcer la participation économique de la femme ouvrière à la dynamique du développement durable, a indiqué le chef de cabinet du ministère, Bouguerra Nacereddine. Dans une allocution à l'ouverture d'une rencontre sur «la promotion des droits professionnels de la femme ouvrière : encouragement du travail à distance», organisée, mardi à Alger, Bouguerra a précisé que le secteur avait pris l'initiative «d'examiner la possibilité d'encourager le travail à distance en tant que nouvelle forme de travail engendrée par l'évolution technologique dans le domaine de l'information et de la communication». Et d'ajouter que «cette mesure permettra d'augmenter le taux d'activité féminine, notamment des diplômées universitaires, afin de renforcer la participation économique de la femme ouvrière au processus du développement durable du pays, et de faciliter la conciliation entre l'activité professionnelle et l'activité domestique pour une famille solide et une société développée». Afin d'accomplir la démarche du ministère visant essentiellement l'instauration des règles et fondements encadrant le télétravail, le chef de cabinet a mis l'accent sur «la nécessaire conjugaison des efforts de tous les acteurs concernés par les questions du travail et de l'emploi, des secteurs ministériels, des élus,

des experts, des chercheurs et des associations opérant en la matière». «Il est possible de concrétiser le télétravail au profit des femmes travailleuses au sein des entreprises économiques, à travers les conventions collectives issues de négociations entre les syndicats et le patronat», a-t-il poursuivi, ajoutant «nous sommes pour l'intégration des femmes dans les syndicats afin qu'elles puissent exprimer leurs causes et les spécificités de leurs problèmes professionnels». Rappelant l'importance du rôle de la femme en matière de développement socioéconomique et des efforts consentis par l'Etat dans la consécration de l'égalité homme-femme, le responsable a estimé que la participation de la femme au marché du travail en Algérie «demeure timide», avec un taux national d'emploi des femmes variant entre 17 et 18%.

Ce taux demeure en deçà des ambitions par rapport aux ressources mobilisées pour l'enseignement et la formation de la femme, sachant que les statistiques confirment les taux élevés de filles diplômées des universités et des centres de formation professionnelle. Pour sa part, le chef de cabinet du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mohamed Sidi Moussa, a fait état de la possibilité d'intégrer le travail à distance dans le cadre d'une stratégie nationale élaborée par les différents départements ministériels afin de parvenir à une plateforme de travail réalisable à court et à moyen termes».

Yasmina Derbal

Wilaya d'Alger

La capitale prête à attirer différents types de tourisme y compris des affaires

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a affirmé, lundi à Alger, que grâce au plan d'aménagement et d'urbanisme pour la réhabilitation de la ville d'Alger, la capitale est prête aujourd'hui à attirer différents types de tourisme, notamment des affaires.

Le ministre a indiqué, lors du 20^e Salon international du tourisme et des voyages (Sitev), organisé au Palais de la culture Moufdi-Zakaria (Alger), que le plan d'aménagement et d'urbanisme lancé pour la réhabilitation et l'embellissement de la capitale, commence à donner ses fruits, à travers le parc hôtelier que recèle la wilaya, ainsi que «la dynamique touristique qui la marque notamment en matière de tourisme des affaires». La réalisation de plusieurs hôtels en «peu de temps», à travers les différentes communes d'Alger a contribué «à son embellissement», a précisé le ministre, estimant que «la situation aujourd'hui est beaucoup mieux que les dix dernières années, comme il convient de dire que cette wilaya «est une capitale touristique par excellence», au regard du «nombre important d'étrangers qui visitent ses sites et admirent les paysages de sa baie méditerranéenne». En 2020, «des colloques spécialisés seront organisés dans le cadre du tourisme des affaires avec des socié-

tés internationales» dans l'objectif «d'ouvrir de nouvelles perspectives en matière de tourisme des affaires», en allusion aux pays anglo-saxons et européens. Lors des assises nationales du tourisme tenues au début de l'année en cours, «l'Algérie a défini ses orientations en matière de tourisme qui consistent en la promotion d'un tourisme multipolaire». Il a cité à titre d'exemple les touristes chinois, qui constituent «une véritable richesse touristique à exploiter pour la création d'entreprises et leur association à la réalisation de structures hôtelières», sachant qu'au niveau de la wilaya d'Alger, il y a quatre projets hôteliers, dont la réalisation est prise en charge par des sociétés chinoises. Le ministre avait affirmé, dans des déclarations précédentes, que les 82 projets hôteliers réalisés en 2019 au niveau de la capitale étaient à même de garantir une capacité d'accueil supplémentaire de 14 000 lits et créer 60 000 nouveaux postes d'emploi.

Houda H.



Ph : Fateh Guidoum ©

Pathologies invalidantes des nouveau-nés L'hôpital de Béni Messous recense 3500 cas/an

Les spécialistes participant à la rencontre sur la mise en place d'une stratégie pilote multi-acteurs pour l'amélioration de l'accès aux soins de la mère et de l'enfant en périnatalité ont fait état de 3500 cas/an de nouveau-nés souffrant de pathologies invalidantes, recensés au niveau de l'Etablissement hospitalier Hassani-Isaâd de Béni Messous. Qualifiant ce chiffre de «terrifiant», le chef de service de pédopsychiatrie à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) dans ces pathologies à Cheraga, sur les hauteurs d'Alger, le Pr Abdelmadjid Thabti a salué la création du Centre pédagogie pilote de neuro-développement des 0/3 ans à Baba Hassen, destiné à la prise en charge, au dépistage et au suivi des enfants en situation de handicap, en vue de soulager les familles et d'alléger la charge sur l'Etat.

Le Pr Thabet a appelé, dans ce cadre, au bon suivi de la femme enceinte, à travers la création d'un réseau rassemblant tous les acteurs du domaine et à accorder une attention particulière à la femme lors de l'accouchement en vue d'éviter d'éventuelles complications pouvant causer une pathologie invalidante au nouveau-né, qui coûte cher à l'Etat. La responsable du Centre de Baba Hassen, Leïla Haridi s'est félicitée de ce centre, créé en 2018 et entré en activité en 2019, en partenariat avec une Organisation non-gouvernementale (ONG) suisse, l'entreprise SANOFI ESPOIR et les services de gynécologie-obstétrique relevant des grands centres hospitalo-universitaires de la capitale et d'Oran.

La même spécialiste a affirmé que ce centre qui prendra en charge la catégorie des enfants âgés de 0 à 3 ans, les plus exposés aux pathologies invalidantes, outre les prématurés, contribuera à réduire le taux du handicap, à travers le dépistage précoce et le bon suivi de ces pathologies. Citant l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) sur le handicap chez les prématurés à l'EHS de Beni Messous et à la clinique Durando de Bab El Oued en 2019, Leïla Haridi a rappelé que l'asphyxie du nouveau-né à la naissance est l'une des principales causes des pathologies invalidantes, car affectant directement le système nerveux. Elle a par ailleurs indiqué que l'équipe médicale spécialisée supervisant le Centre de neuro-développement de Baba Hassen contribuera sans doute à l'amélioration de la prise en charge de cette catégorie au niveau de la capitale, en attendant de généraliser cette expérience à d'autres régions du pays. De son côté, la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Akila El Mamri a estimé nécessaire de dresser un tableau réel sur la souffrance des handicapés en Algérie, afin de permettre aux autorités publiques de prendre en charge cette frange de la société, rappelant, à cette occasion, les doléances que reçoit quotidiennement la FAPH, lesquelles traduisent, a-t-elle dit, les contraintes auxquelles se heurtent les familles pour obtenir un simple rendez-vous chez le médecin, outre leur déplacement à l'étranger à l'effet de rechercher une meilleure prise

en charge pour leurs enfants. Pour sa part, la directrice exécutive du projet, partiellement financé par une organisation non-gouvernementale suisse, Nicole Hanssen a qualifié la concrétisation de ce projet en coordination avec 4 établissements hospitaliers d'Alger et d'Oran, de «mission difficile et positive en même temps», espérant étendre cette expérience à Constantine et Oran et aux wilayas du Sud, en collaboration avec tous les partenaires en vue de réduire le taux du handicap et de la mortalité chez les nouveau-nés et les enfants en général. De son côté, le chargé du programme de la santé enfant-mère relevant du Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), le Dr Ilyes Kettal s'est félicité de la concrétisation de ce projet sur le terrain, soulignant qu'il contribuera à «l'élargissement de cette expérience en vue de prendre en charge les enfants handicapés à travers le territoire national». Il a affirmé, à cette occasion, que le fonds contribuera, avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que tous les acteurs sur le terrain, à la promotion de la santé mère- enfant dans toutes les régions. Pour sa part, le responsable du Plan national de prise en charge des femmes enceintes, le Pr Chafi Belkacem a indiqué que ce projet se voulait un nouveau jalon dans le plan du ministère qui a mis en place un réseau solide et respecté toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en la matière.

Y. D.

Blida

Un système informatique pour faciliter le versement des redevances des producteurs de lait

Un nouveau système informatique sera mis en place, en décembre prochain à Blida, en vue de la facilitation et accélération du versement des redevances des producteurs de lait, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la responsable de la cellule de soutien à la filière lait relevant de la Direction des services agricoles de la wilaya (DSA). Ce nouveau système, initié par l'Office national interprofessionnel du lait et des produits laitiers (ONIL), permettra le traitement «en un mois (au plus tard) des dossiers de versement des redevances des producteurs de lait, contre près d'une année actuellement», a indiqué Zineb Zendaki. Elle a estimé que la mise en service de ce système, attendue pour décembre prochain, «devrait contribuer à mettre un terme définitif à ce problème, ayant longtemps constitué une préoccupation majeure pour les agriculteurs de la filière, qui se sont toujours plaints du retard mis dans le versement de leurs dus», a-t-elle souligné. «Les producteurs de lait à Blida font, également, face à d'autres problèmes, à l'origine d'une réduction de leur nombre, ayant impacté

négalement sur le volume de lait produit dans la wilaya», selon la même responsable, qui a particulièrement cité le «coût élevé des fourrages», ceci d'autant plus, a-t-elle ajouté, que «l'alimentation des vaches laitières représente 80% du coût de la production», a-t-elle précisé. Le nombre d'éleveurs de vaches laitières à Blida a accusé un recul, ces cinq dernières années, en passant de 700 en 2014 à près de 470, en 2019, selon les chiffres fournis par l'ingénieur agricole, à la DSA, Meriem Aouissi. «Ce recul a naturellement impacté sur la production globale de lait, qui est passée de 13 millions de litres en 2018, à pas plus de neuf millions de litres au cours des neuf premiers mois de cette année 2019», a-t-elle observé. Elle a, également, cité à l'origine de cette baisse, d'autres facteurs, «en relation avec le régime alimentaire adopté par les éleveurs», qui, a-t-elle dit «refusent les nouvelles méthodes préconisées en la matière, au même titre que la vaccination, outre l'importation de vaches laitières non adaptées au climat de la région, et dont ils ignorent le régime alimentaire adap-

té», a-t-elle expliqué. Au titre des efforts consentis pour la levée de ces contraintes entravant le développement de la filière lait, concernant les fourrages notamment, Meriem Aouissi a signalé la programmation de campagnes de sensibilisation pour convaincre les éleveurs du bien-fondé de l'idée de création d'exploitations collectives, qui leur permettront de bénéficier du soutien de l'Etat en matière de fourrages emballés (considérés parmi les plus importants types de fourrages). A cela s'ajoute l'adoption de méthodes modernes dans leur travail, dont l'insémination artificielle, en vue de relever le niveau de production de lait. A noter l'organisation, le week-end dernier, par la Chambre d'agriculture de la wilaya, en coordination avec la DSA, d'une journée d'études technique sur la filière lait, dont les intervenants ont abordé différents problèmes vécus par les producteurs de lait, en vue de leurs proposer les solutions susceptibles de contribuer au développement de la filière lait.

Arab M.

Sétif

Le problème d'AEP d'El Eulma, résolu avant l'été prochain

Le ministre des Ressources en eau, Ali Hammam, a affirmé, lundi à Sétif, que l'approvisionnement en eau potable de la ville d'El Eulma (25 km à l'Est de Sétif) sera renforcé avant l'été prochain.

«**L**e projet d'approvisionnement en eau potable de la région d'El Eulma et des communes voisines est une priorité et sera pris en charge par la mobilisation d'une enveloppe financière de 15 milliards de dinars», a affirmé le ministre lors d'une visite dans la wilaya, précisant qu'une solution temporaire sera prise pour le transfert vers cette partie de la wilaya des eaux du barrage de Dhra Eddis. Le ministre a entamé sa tournée par l'inspection dans la commune de Guellal du chantier d'équipement du périmètre d'irrigation des plaines sétifiennes à partir du barrage d'El Mouane dans la commune d'El Ouricia. Lancé en 2015, le projet porte sur le transfert annuel vers les 15 300 hectares de ce périmètre de 50 millions m³ avec un débit de 8 m³/seconde, selon les explications données sur site.

A 92 % terminé, le projet est à l'arrêt suite aux oppositions de propriétaires de terre pour le passage de 700 m des canalisations. Sur site, le ministre a insisté sur l'achèvement «dans les meilleurs délais» de cet important projet y compris par le recours à des canalisations enfouies sous

terre et sur le recours aux techniques d'irrigation économe en eau. Hammam a lancé les travaux de fonçage pour 20 millions de dinars dégagés du budget de wilaya d'un forage de 30 litre/seconde pour renforcer l'alimentation en eau de la ville d'Aïn Azel et de mechta El Hergawat à remettre dans 3 mois.

Il a également inspecté dans la même localité une station de pompage destinée à renforcer le service de l'eau pour 21 500 habitants des villages Zeraya, Ouled El Khamess, Ouled Hedjidj et la commune de Bir Heddada pour 108 millions de dinars, selon le directeur des ressources en eau Abdelkarim Chebri. Le ministre a insisté sur la réalisation de deux petites retenues dans la commune d'Aïn Azel pour compenser la baisse du débit des forages de la région passé de 25 à 10 litres/seconde. Il a lancé l'alimentation en eau de 2600 habitants de plusieurs autres villages à partir du forage de Tenouit permettant un accès à l'eau un jour sur trois. Après avoir entendu les préoccupations des citoyens sur le déficit en eau de ces localités, le ministre a donné des instructions pour le fonçage d'un autre forage et la réalisation d'un château.



Le ministre a inspecté dans la commune de Bazer Sekhra une station d'épuration des eaux usées et a annoncé la prochaine programmation de trois autres stations similaires à Guedjel, Aïn Arnet et Aïn

Azel outre la réhabilitation des 6 autres stations opérationnelles. Il a également inspecté le chantier d'aménagement de l'oued traversant les sites urbains de la wilaya à 46% terminés.

S. Mounir

Constantine

Un consortium international pour augmenter les chances d'employabilité des diplômés universitaires

Un consortium international regroupant 14 établissements d'enseignement supérieur de six pays européens et africains visant l'augmentation des chances d'employabilité des diplômés universitaires et la promotion de l'entrepreneuriat a été créé, lundi à Constantine, dans le cadre des activités de la 1^{re} conférence internationale du projet «Eurasmus + Yabda», tenue à l'université Salah-Boubnider (Constantine 3). «Ce consortium vise à créer un réseau d'excellence dans la formation à l'entrepreneuriat à travers les universités d'Algérie, de Tunisie, du Maroc, de la Grèce, de la Belgique et de la France qui permettra de relever les défis de l'entrepreneuriat et de l'innovation avec un effet multiplicateur», a précisé le recteur de l'université hôte, Ahmed Bouras. Cette union est le fruit du jumelage du programme «Eurasmus +» d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universi-

tés, les grandes écoles européennes et des établissements d'enseignement à travers le monde entier et du projet Yabda qui tend à renforcer les relations entre l'enseignement supérieur et l'environnement économique et social, a fait savoir le même responsable. Géré par un comité de pilotage composé d'experts et cadres universitaires des six pays, ce consortium a pour objectif de créer une structure entrepreneuriale unifiée qui permettra au projet «Eurasmus + Yabda» de «contribuer à l'émergence de projets qui répondent aux exigences du marché national et international et d'augmenter les chances d'employabilité des diplômés», a assuré la coordinatrice nationale du projet Yabda, Hadjira Benoudnine. De son côté, le chef du département de la coopération internationale Readlab en Grèce, Vassilki Chatzipetrou, a précisé que le but de ce consortium est de fournir une formation et un soutien

à la création d'entreprises par des universitaires à travers l'accompagnement des porteurs d'idées innovantes jusqu'à l'étape de la concrétisation du projet. «Le comité de pilotage de ce consortium œuvre à échanger les récentes avancées, entretenir une relation entre l'université et l'environnement socioéconomique, renforcer les capacités et le potentiel des porteurs de projets et exploiter les résultats de la recherche scientifique pour parer à la montée du taux de chômage des jeunes», a-t-elle ajouté. Tenue à la faculté de l'architecture et de l'urbanisme, cette rencontre internationale qui se poursuivra jusqu'à mercredi prochain sera ponctuée par l'organisation de plusieurs ateliers de formation dans le domaine de l'entrepreneuriat, a-t-on signalé.

M. El Hadi

Souk Ahras

Réparation de 4300 fuites d'eau depuis début 2019

Pas moins de 4300 fuites d'eau signalées sur le réseau d'alimentation en eau potable ont été réparées à Souk Ahras, depuis le début de l'année 2019 jusqu'à dimanche dernier, a indiqué la responsable chargée de la communication de l'Algérienne des eaux (ADE), Nabila Lemmouchi. A ce propos, la responsable a affirmé, que la ville de Souk Ahras comptait à elle seule 1610 fuites d'eau potable sur le total des fuites enregistrées à travers la wilaya. Elle a également indiqué que l'opération d'éradication de ces fuites a contribué à améliorer l'approvisionnement en eau potable de la population de la wilaya de Souk Ahras, dont 62% sont alimentés quotidiennement, 30% une fois tous les 2 jours et 8% tous les 3 jours. L'opération, qui se poursuivra jusqu'à la fin du mois de décembre prochain, a permis de récupérer un volume d'eau potable estimé à 215 000 m³, ce qui a également considérablement amélioré, selon elle, les prestations de l'ADE. Par ailleurs, afin de réduire les branchements illicites sur le réseau de distribution d'eau potable à travers les communes de la wilaya, la même source a fait savoir que l'ADE va lancer début décembre prochain sa 2^e campagne de lutte contre les branchements anarchiques au réseau, rappelant que lors de la première campagne menée à cet effet au mois de juin

dernier, 252 branchements illicites ont été recensés. Aussi, en vue de préserver la qualité de l'eau potable et éviter les maladies à transmission hydrique, l'ADE a élaboré un programme, a précisé Nabila Lemmouchi, visant à éliminer toutes les causes pouvant altérer la qualité de l'eau potable en coordination avec les services de l'OPGI, et ce, en disposant les colonnes montantes alimentant les foyers en eau potable en dehors des caves pour prévenir les risques de cross-connexions. Cela, en plus d'opérations de désinfection et de chaulage de 120 réservoirs d'eau, et des nombreuses analyses bactériologiques et physico-chimiques, effectuées, notamment au niveau des «points noirs» recensés, a ajouté la même source. A noter que le nombre d'abonnés de l'ADE, a atteint 76 106 jusqu'à fin du mois d'octobre dernier, dont 88,35% sont dotés de compteurs, alors que 11,65% abonnés s'acquittent d'une facturation forfaitaire. Pour rappel, la capacité de stockage de la wilaya est estimée à 80 250 m³, avec un réseau de distribution principal d'une longueur de 425 km et un réseau secondaire de distribution d'eau de 1230 km de long, permettant de hisser le volume d'eau journalier par habitant à 115 litres. Le secteur compte également 21 stations de pompage qui produisent 60 658 m³ d'eau/jour.

Biskra

Des habitants de la cité Djaâfra à Sidi Okba réclament l'aménagement urbain

Des habitants de la cité Djaâfra dans la commune de Sidi Okba (18 km à l'Est de Biskra) ont mené, ce lundi, une action de protestation pour réclamer l'aménagement urbain de leur cité, a-t-on constaté.

Les protestataires se sont regroupés devant le siège de l'APC et en ont fermé l'accès en levant des banderoles revendiquant l'intervention des responsables de la wilaya pour trouver une solution à leur revendication. Selon leurs représentants, les habitants de la cité demandent essentiellement la rénovation des canalisations d'assainissement et le revêtement des routes. Le secrétaire général de la daïra de Sidi Okba, Mostefa Hmadi, a indiqué que le projet d'aménagement de la cité est actuellement en cours et tous les services ont été mobilisés pour accélérer les travaux et prendre en charge les revendications des citoyens dans les plus brefs délais.

Tissemsilt

Les étudiants de l'ISTAPS réclament une réponse en matière de recrutement

Plus de 90 étudiants de l'Institut des sciences et technologie des activités physiques et sportives du centre universitaire de Tissemsilt ont observé, lundi, un mouvement de protestation devant la Direction de l'éducation réclamant une réponse à leurs attentes en matière de recrutement, a-t-on constaté.

Le représentant de protestataires a indiqué que les étudiants de cet institut en fin d'études demandent à ce que la mission d'enseigner la matière d'éducation physique et sportive dans le cycle primaire soit confiée aux diplômés de l'Institut de technologie des activités physiques et sportives. Ils demandent également de connaître les débouchés et opportunités de recrutement dans les établissements et instances sportives relevant du secteur de la jeunesse et des sports.

«Aucun moyen de recrutement des étudiants de l'Institut des sciences et techniques des activités physiques et sportives n'est existant dans le cycle primaire», a-t-on déclaré, à la Direction de l'éducation, avançant que le ministère de tutelle n'a donné aucune instruction à ce sujet. Le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya, Ali Bouderbala, a fait savoir, que «le recrutement externe, de façon générale dans son secteur au niveau de la wilaya, est gelé pour l'heure».

Lehouari K.



Mascara

Renforcement du marché par plus de 150 000 quintaux de fruits et légumes stockés

Le marché local de la wilaya de Mascara s'est vu renforcer depuis début 2019 par 151 188 quintaux de fruits et légumes stockés dans des chambres froides dans le cadre du système d'organisation et régulation du marché de ces produits Syrpalac, a-t-on appris, hier, d'un cadre de la Direction du commerce. Boucherak Senoussi a signalé, lors d'une journée de sensibilisation sur les mécanismes d'organisation et de régulation du marché organisée par la Chambre de commerce et d'industrie Beni Chougrane de Mascara, le renforcement du marché local depuis début 2019 par des produits de la saison agricole 2017-2018 stockés par l'Office national

professionnel des fruits et légumes dans les chambres froides réparties à travers la wilaya. Cet apport, constitué de 43 380 quintaux de pomme de terre, 5000 q d'oignons, 57 452 q de bananes, 356 q de pommes, a contribué à la baisse de leurs prix surtout durant l'été, a souligné Boucherak Senoussi, faisant savoir que l'Office national des légumes et viandes œuvre à élargir la liste des produits agricoles concernés par le système Syrpalac pour réguler le marché en introduisant des viandes et certains légumes de saison dont les fèves et les pois. Par ailleurs, l'universitaire Sedjaml Mohamed de l'université de Mascara

a présenté une communication abordant la prise de conscience sociale et économique pour assurer un équilibre du marché, alors que le représentant de l'association de protection du consommateur a traité des missions de celle-ci pour garantir les droits des consommateurs. La directrice de la Chambre de commerce et d'industrie Beni Chougrane, Azzaz Aoumaria a souligné que cette rencontre vise à faire connaître, aux opérateurs économiques, partenaires sociaux et étudiants des sciences commerciales et économiques, les mécanismes mis en place par l'Etat pour réguler l'activité du secteur commercial.

Mostaganem

Réinsertion familiale de 17 personnes âgées

Dix-sept personnes âgées résidant dans un hospice de vieillard ont été réintégrés dans leurs familles en 2019 à Mostaganem, a-t-on appris, ce lundi, de la directrice de wilaya de l'action sociale (DAS), Khadidja Bouchakour. L'équipe psychopédagogique et l'intermédiaire sociale de la DAS ont réussi durant les dix derniers mois de l'année en cours à réinsérer dans leurs familles respectives 17 personnes âgées locataires dans cet établissement spécialisé de prise en charge des personnes âgées, situé à Debdaba dans la commune de Sayada, a-t-elle indiqué. La tutelle, a précisé Khadidja Bouchakour,

a réservé cette année une enveloppe de 3 millions de dinars pour la prise en charge des personnes âgées comprenant, notamment des cures, signalant que parmi les locataires de l'hospice, 15 ont bénéficié d'une Omra et du Hadj courant de cette saison grâce à la contribution de l'Etat, de la wilaya et de bienfaiteurs. Parallèlement à ces opérations, des cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social (ADS) ont établi, au cours des deux dernières années, un inventaire pour élaborer un fichier des vieillards de la wilaya qui comprend plus de 600 personnes âgées, a ajouté

Bouchakour. l'inventaire a recensé des personnes vivant seules et d'autres cas nécessitant une solidarité sous forme d'équipements pour les handicapés et autres aides en nature. La wilaya de Mostaganem compte un hospice qui prend en charge des personnes âgées et un service d'assistance sociale d'urgence mobile, mis en service au mois de mai dernier. Ce service, réalisé pour un coût de 80 millions de dinars, apporte aide sociale, psychologique et médicale aux personnes sans-abri dont la plupart sont des personnes âgées, mais aussi aux malades. Sa capacité d'accueil dépasse les 50 lits.

Tiaret

Attention au tueur silencieux !

Alors que la saison du froid ne fait que commencer, avec un mois de novembre particulièrement frisquet, le monoxyde de carbone guette. En effet, une famille de quatre membres a été sauvée d'une mort certaine lundi matin au niveau du populaire quartier d'Oued Tolba. Le nombre des victimes de ce tueur silencieux qu'est ce gaz toxique est en augmentation constante durant ces dernières années. La Protection civile,

épaulée par les services de Sonelgaz et Naftal, multiplie les campagnes de sensibilisation à l'adresse des citoyens. Selon des chiffres communiqués par le chargé de communication à la Direction de la Protection civile, la wilaya de Tiaret a déploré 24 décès durant les 5 dernières années contre 214 personnes sauvées d'une mort certaine. Outre la mauvaise qualité et la non-conformité aux règles de sécurité des appareils de chauffage, «les

citoyens ne font pas appel à des professionnels pour l'installation de leurs équipements, ce qui peut avoir des conséquences très graves», alertent à l'unisson les services de la Protection civile et la Sonelgaz. Les services de la Direction du commerce sont également concernés par une opération de vérification de la conformité des appareils de chauffage, en vente sur le marché local.

Saïda

Opération d'aménagement du quartier Boukhors

Une opération d'aménagement du quartier Boukhors, dans la ville de Saïda, vient d'être lancée, a-t-on appris, ce lundi, auprès de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya. Les travaux d'aménagement, qui ont débuté dimanche, portent sur la réalisation du réseau d'assainissement et de renouvellement d'une partie du réseau de distribution de l'eau potable, ainsi que la réfection des trottoirs et le revêtement des routes endommagées, a-t-on indiqué la même source. Il est prévu l'installation, au niveau de ce quartier, de plus de 280 poteaux d'éclairage public (candélabres) qui fonctionneront en LED pour plus d'efficacité énergétique, de même que la pose de 139 buses pour la canalisation des eaux pluviales, a-t-on fait savoir. Des délais de 4 mois sont accordés pour le parachèvement des travaux de cette opération placée sous l'autorité de la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction et dotée d'une enveloppe de plus de 100 millions de dinars de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales. Le wali de Saïda, Seif El Islam Louh, a donné, dimanche, le coup d'envoi des travaux d'aménagement de ce quartier qui compte près de 40 000 habitants, selon les services de la wilaya. Par ailleurs, il est prévu le démarrage, fin novembre en cours, d'une opération similaire englobant 26 cités d'habitations de la ville de Saïda, a-t-on ajouté de même source. Des travaux d'aménagement sont en cours au niveau de cinq cités d'habitations, à l'instar des cités Ahmed-Medeghri, Daoudi-Moussa, Riadh, 400-Logements et une partie du quartier Soummam, à l'indicatif de la Direction du logement, a-t-on signalé. Une enveloppe de 600 millions de dinars, financée par la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a été débloquée pour cette opération.

Tindouf

L'étude du projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet est à sa phase finale

L'étude concernant l'exploitation du gisement de fer de Ghar Djebilet, entamée depuis près de 18 mois, avance à un bon rythme et est à sa phase finale, a-t-on appris, hier, des services de la wilaya.

L'opération de déphosphoration du minerai constituait jusque-là une contrainte ayant retardé l'exploitation de ce gisement, et la solution technique à ce problème a été prise en charge avec l'envoi d'échantillons à des laboratoires étrangers spécialisés qui ont effectué dessus des tests «réussis», a-t-on précisé. Les quantités acheminées à ces laboratoires ont atteint les 5000 tonnes pour les tests industriels, après que les examens en laboratoire aient donné de «bons» résultats et les ont confirmé aptes à l'exploitation, permettant ainsi la prise en charge de l'étude, l'octroi des cahiers des charges pour le financement du projet et le lancement de son exploitation, a ajouté la source. Dès finalisation des études, les cahiers des charges pour

l'exploitation de cet important gisement seront octroyés sur la base d'appels d'offres qui détermineront les parties appelées à exploiter cette ressource minière dans cette wilaya, a-t-on précisé. Il est attendu de ce mégaprojet de nombreuses retombées sur la région et sa population et sur l'économie nationale, notamment la génération de plus de 5000 emplois, directs et quelques 25 000 emplois indirects, d'après son étude technique. Le gisement de Ghar Djebilet (170 km au sud-ouest de Tindouf), l'un des plus importants au monde, s'étend sur une superficie de 131 km² et offre une réserve estimée à 2 milliards de tonnes. Son minerai présente une teneur de 58,57% de fer, selon fiche technique.

Kadiro Frih



El Bayadh, Tamanrasset, Adrar, Ouargla et Ghardaïa Projet d'équipement de 16 puits dans des zones éloignées

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saïda Benhabyles, a insisté, ce dimanche, à El Bayadh, sur la consécration de la culture de solidarité au profit des familles défavorisées, lors d'une cérémonie de lancement d'un projet d'équipement de 16 puits en pompes, dotés de plaques photovoltaïques (énergie solaire) au profit des nomades et des populations des zones éloignées de 5 wilayas du Sud du pays, qu'elle a présidée en présence du conseiller à l'ambassade de Chine en Algérie, Kian Jin.

Ce projet, qui s'inscrit dans le cadre du partenariat et de la coopération entre le CRA et la Croix-Rouge de Chine, porte sur la dotation de ces puits d'équipements et de matériels techniques à travers 16 zones déshéritées dans les wilayas d'El Bayadh, Tamanrasset, Adrar, Ouargla et Ghardaïa. Lors d'une visite menée dans les localités de «Mezioud» et «Dhayat El Hal» dans la commune de Brizina), Benhabyles a situé «la profondeur de la coopération humaine entre le Croissant-Rouge algérien et la Croix-Rouge de Chine en adéquation avec les relations distinguées entre les peuples algérien et chinois tissées par des liens historiques communs et aspirant à un avenir prometteur». «Cette coopération solide entre les deux instances humanitaires seront couronnées par d'autres initiatives», a déclaré, la présidente du CRA, faisant savoir que cette initiative entre dans le cadre des opérations de solidarité renforçant les efforts de l'Etat. Insistant sur la multiplication des efforts de tous les acteurs et la consécration de la culture de solidarité humaine pour une plus grande prise en charge des préoccupations des familles démunies et le renforcement des liens d'unité du peuple algérien, Saïda Benhabyles a appelé les Algériens à la contribuer à la préservation de la paix et de la sta-

bilité de l'Algérie, à laisser de côté tous les différends et à œuvrer au service des couches vulnérables. Au passage, elle a valorisé le grand rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) œuvrant en partenariat distingué avec le CRA et soutenant par ses contributions les actions de solidarité à travers le pays, notamment dans les zones déshéritées et éloignées. Une caravane d'aides humanitaires se rendra prochainement à 120 familles algériennes qui résidaient à Kidali (nord du Mlaï) et qui a fui en 2012 vers Tamanrasset, a-t-elle annoncé, qu'elle acheminera quelque 30 tonnes d'aides, aux côtés d'une caravane médicale encadrée par des médecins du CRA. Le conseiller de l'ambassade de Chine en Algérie, Kian Jin a souligné, à cette occasion, «que la coopération entre la Croix-Rouge chinoise et le CRA n'est pas récente et constitue un prolongement des relations historiques solides liant les deux pays amis qui connaissent une évolution permanente».

Cette action humanitaire sera suivie par d'autres initiatives des deux instances dans le cadre du renforcement des liens entre les deux pays amis. a annoncé Kian Jin, soulignant que la Chine et l'Algérie sont liées par une histoire commune et aspirent à un avenir meilleur et rappelant les grands projets dirigés par des sociétés chinoises en Algérie dans le cadre de la coopération bilatérale. «Le gouvernement chinois est prêt à fournir davantage d'efforts pour développer ces relations distinguées», a encore déclaré le conseiller à l'ambassade de Chine en Algérie.

Cette visite a été marquée par la remise d'aides à 40 familles de nomades et des zones éloignées relevant de la commune de Brizina dont des couvertures, des chauffages, des tentes et des denrées alimentaires.

Ghardaïa

Large campagne sanitaire au profit des populations de Zelfana et d'El Ménée

Une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens dans les zones de Zelfana et El Ménée dans la wilaya de Ghardaïa a été lancée dimanche à la faveur de la mobilisation de staffs composés de médecins et de paramédicaux relevant des services de la santé militaire de la 4^e Région militaire, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la poursuite des efforts en matière d'assistance médicale et de prise en charge sanitaire dans les zones enclavées à travers toutes les régions militaires et en exécution des instructions du haut commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens a été lancée, ce dimanche, dans les zones de Zelfana et El Ménée (wilaya de Ghardaïa), à travers la mobilisation de staffs médicaux composés de médecins et de paramédicaux relevant des services de la Santé militaire de la 4^e RM, équipés de tous les

moyens matériels nécessaires», précise le communiqué.

Cette campagne qui «s'inscrit dans le cadre de l'attachement du haut commandement de l'ANP à prêter main-forte et assistance permanente aux citoyens, notamment les populations des zones enclavées, vise à assurer différentes prestations médicales et la prise en charge des malades de cette région à travers des examens généraux et spécialisés et les soins nécessaires, outre la sensibilisation des citoyens aux méthodes de prévention contre les maladies contagieuses». Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales ont accueilli «favorablement cette initiative qui se poursuit de façon périodique et qui vas profiter aux populations des zones éloignées à travers le territoire de la 4^e RM», a conclu le communiqué.

Hadj M.

Naâma

43 cas de femmes victimes de violence depuis début 2019

La brigade de protection des personnes vulnérables relevant de la Direction de sûreté de wilaya de Naâma a enregistré 43 cas de violence contre des femmes depuis le début de l'année en cours jusqu'à la mi-novembre courant, a-t-on appris, ce lundi, auprès de cette instance sécuritaire. Ces cas de violence, dont le nombre a connu une stabilité par rapport à la même période de l'année dernière dans la wilaya de Naâma, a trait à des coups et blessures volontaires d'un conjoint ou d'un proche, au viol (2 cas), au mauvais traitement et à l'agression verbale sur la voie publique, a-t-on indiqué à la cellule de communication et des relations publiques de la Direction de sûreté de wilaya.

Pour sa part, la Direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya a fait état, à la même période, d'un accompagnement psychologique et social de cinq femmes ayant subi des violences corporelles et verbales, a fait savoir l'assistante sociale de la cellule d'écoute et d'orientation du service éducation et observation en milieu ouvert relevant de la DAS.

La spécialiste a fait remarquer que seul un petit nombre de femmes dans la wilaya dépose plainte auprès des services compétents sur des faits de violence liés généralement à des problèmes familiaux par crainte, a-t-elle relevé, «du regard de la société et en raisons des traditions qui astreignent la femme au silence sur des affaires de famille.»

«L'atténuation de ce phénomène nécessite le changement des mentalités, l'amélioration du comportement avec les couches vulnérables, la sensibilisation de la femme sur ses droits et devoirs au sein de la famille et de la société et la dénonciation des cas de violence avec toutes ses formes», a-t-elle souligné.

Ericsson publie son rapport sur la mobilité 2,6 milliards d'abonnements 5G à fin 2025



Selon Ericsson, le nombre d'abonnements 5G devrait atteindre 2,6 milliards au niveau mondial au cours des six prochaines années, grâce à une dynamique soutenue et à un écosystème 5G en rapide développement. Cette prévision figure dans l'édition de novembre 2019 du rapport d'Ericsson sur la mobilité, aux côtés de nombreuses autres prévisions à l'horizon 2025 et d'analyses en provenance de différents fournisseurs de services de communication. Le trafic de données mensuel par smartphone devrait

passer en moyenne de 7,2 à 24 gigaoctets d'ici la fin 2025, en partie grâce aux nouveaux comportements des consommateurs, tels que le streaming en réalité virtuelle (VR). Avec 7,2 giga-octets par mois, on peut regarder en streaming 21 mn de vidéo HD (1280 x 720) par jour, tandis que 24 giga-octets permettraient de regarder 30 mn de vidéo HD en streaming avec six minutes supplémentaires en VR par jour. Selon ce rapport, la 5G devrait couvrir jusqu'à 65% de la population mondiale d'ici fin 2025 et traiter

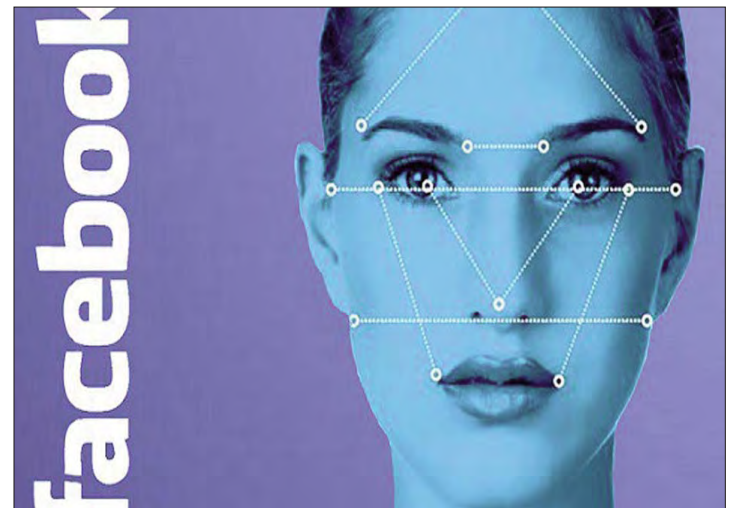
45% du trafic mondial de données mobiles. 2019 est l'année où les principaux fournisseurs de services de communications ont mis en service leurs réseaux 5G en Asie, en Australie, en Europe, au Moyen-Orient et en Amérique du Nord. La Corée du Sud a déjà connu une forte croissance de la 5G depuis son lancement en avril 2019. Plus de trois millions d'abonnements ont été enregistrés collectivement par les fournisseurs de services du pays à fin septembre 2019. Le lancement de la 5G en Chine à la fin du mois d'octobre a également conduit à une mise à jour des abonnements 5G estimés pour la fin de l'année 2019, qui passent de 10 à 13 millions. Pour Fredrik Jejdling, vice-président exécutif et responsable des réseaux d'Ericsson, «Il est encourageant de constater que la 5G bénéficie désormais d'un large soutien de la part de presque tous les fabricants de périphériques. En 2020, les appareils compatibles 5G seront disponibles en volume, ce qui permettra d'accélérer l'adoption de la 5G. La question n'est plus de savoir si, mais à quelle vitesse nous pouvons convertir les cas d'usage en applications pertinentes pour les consommateurs comme pour les entreprises. La 4G demeurant un puissant outil de connectivité dans de nombreuses régions du monde, la modernisation des réseaux est également clé dans la période de changement technologique que nous traversons

actuellement.» Compte tenu de sa dynamique actuelle, l'adoption de la 5G devrait être nettement plus rapide que celle du LTE. L'adoption la plus rapide est attendue en Amérique du Nord avec 74% d'abonnements mobiles en 5G à fin 2025. L'Asie du Nord-Est devrait suivre avec 56%, et l'Europe avec 55%. Parmi les autres prévisions figure le nombre total de connexions cellulaires IOT, qui devrait passer de 1,3 milliard à fin 2019 à 5 milliards à fin 2025, soit un taux de croissance annuel de l'ordre de 25%. On estime que les technologies NB-IoT et Cat-M représenteront 52% des connexions cellulaires IoT en 2025. La croissance du trafic au troisième trimestre 2019 s'est élevée à 68% comparée au 3^e trimestre 2018, tirée par le nombre croissant d'abonnements smartphones en Inde, l'augmentation du trafic mensuel de données par smartphone en Chine, de meilleures capacités de périphériques, d'une augmentation du contenu à forte intensité de données et de forfaits plus accessibles. Le rapport examine également en profondeur les plans tarifaires des fournisseurs de services, révélant que la plupart de ceux qui ont lancé la 5G ont proposé des forfaits 5G à un prix supérieur d'environ 20% à leur offre 4G disponible la plus proche. Enfin, un article décrit comment l'IOT automotive répond aux exigences des cas d'usage dans les domaines de l'automotive et du transport.

Facebook aurait conçu app de reconnaissance faciale, mais jamais publiée

Comme tous les géants de l'IT, Facebook travaille sur un nombre incalculable de projets simultanément. Certains passent les différentes étapes jusqu'à devenir une application en bonne et due forme. Cela ne signifie pas pour autant que le grand public pourra en profiter. Étant donné tout ce que Facebook sait sur nous, que ce soit parce que nous lui donnons de plein gré toutes ces informations ou parce qu'il les récupère de manière pas nécessairement très éthique, nombre d'Internaute s'inquiètent aujourd'hui des intentions du réseau social. Selon un récent rapport de Business Insider, Facebook s'était montré très intéressé par la reconnaissance faciale. Le géant américain avait même conçu une application complète autour de cette technologie. Celle-ci n'a cela dit jamais été publiée. Selon le rapport en question, entre 2015 et 2016, Facebook avait développé en interne une application qui permettait, simplement en pointant la caméra de son smartphone sur quelqu'un, de le reconnaître et d'afficher un certain nombre d'informations intéressantes. Pour peu que cette personne

soit utilisatrice de Facebook, cela va sans dire. Une limitation assez faible, mais qui avait au moins le mérite d'exister. Une application pour le moins effrayante dans la mesure où n'importe qui, dans la rue ou ailleurs, pouvait découvrir qui vous étiez sans que vous ne le sachiez. Cela étant dit, dans une déclaration faite à CNET, Facebook a tenu à rassurer tout le monde, cette application fonctionnait uniquement pour les comptes qui avaient autorisé la reconnaissance faciale et l'application en question n'avait jamais été conçue pour être proposée au grand public. Elle n'était utilisée que pour «en apprendre davantage sur les nouvelles technologies». Celle-ci a d'ailleurs été totalement arrêtée depuis. Heureusement pour nous donc, elle ne verra jamais la lumière du jour. Nul ne pourrait prédire si Facebook cherchera à remettre ce concept au goût du jour, évidemment, mais étant donné la réputation plutôt délicate du réseau social en ce qui concerne la gestion de la vie privée, une chose est sûre, le géant américain a davantage intérêt à faire très attention.



Microsoft a de nouveau l'autorisation de vendre des logiciels à Huawei



La situation de Huawei, aux États-Unis, mais par voie de conséquence, avec la majorité du monde occidental, était quelque peu délicate ces derniers mois. Dommage collatéral d'une guerre commerciale menée par Donald Trump avec la Chine. Comme vous l'avez déjà peut-être lu ou entendu, Huawei se trouve actuellement placé sur l'Entity List du gouvernement des États-Unis. Les entreprises qui figurent sur

cette liste noire ont interdiction de faire des affaires avec les entreprises américaines. Cela place Huawei dans une situation très difficile dans la mesure où le géant chinois se base utilise pour ses nombreux produits des composants et logiciels fabriqués et édités par des entreprises américaines. Mais la situation évolue dans le bon sens. Depuis quelque temps se murmurait la possibilité d'un éclaircissement de la situation. Aujourd'hui, il

s'avère que Microsoft vient de recevoir l'autorisation, sous la forme d'une licence expresse, de reprendre la vente de logiciels à Huawei. Pour celles et ceux qui ne le sauraient pas, bien que Huawei soit effectivement sur cette Entity List, le gouvernement américain avait autorisé les entreprises à demander une autorisation pour faire des affaires avec Huawei, au cas par cas donc, et le géant de Redmond vient d'obtenir l'une de ces fameuses autorisations. Cela signifie, tout du moins espérons-le, que Microsoft va pouvoir fournir à Huawei des logiciels comme Windows ou Office. Autrement dit, les futurs ordinateurs portables de la firme chinoise ne devraient pas souffrir du fait que Huawei soit sur l'Entity List. Cela étant dit, il semblerait que Google n'ait pas encore obtenu la licence en question. Et c'est assez inquiétant dans la mesure où, sans elle, les futurs smartphones de la marque pourraient toujours être privés des Services Google Play préinstallés. Le Huawei Mate 30 est la première victime de ce bannissement. Espérons que Google obtiendra sa licence rapidement. De quoi permettre de Huawei d'envisager un futur plus pérenne et qui sait, lui refaire reprendre sa route vers la place de N° 1.

Nintendo a pour objectif d'être le Disney du jeu vidéo

Shigeru Miyamoto, créateur et producteur de jeux vidéo vedette chez Nintendo, souhaite que Mario soit aussi populaire que Mickey Mouse.



Avec la future inauguration du parc d'attractions Super Nintendo World à Universal Studios Japan au printemps 2020 et la sortie d'un nouveau film d'animation Super Mario (réalisé par Illumination Entertainment) dans les salles obscures en 2022, Nintendo fait tout ce qui est en son pouvoir pour être la société de divertissement la plus puissante de l'industrie. Si le trésor de guerre de la firme de Kyoto lui permet d'innover au fil des générations et combler certains échecs (les plus marquants étant le Virtual Boy et la Wii U), la société de feu Hiroshi Yamauchi n'a pas encore atteint un certain rêve, à savoir être le Disney du jeu vidéo, comme un certain Yves Guillemot d'Ubisoft. Miyamoto-san a l'ambition de rendre plus accessible la franchise Mario et cela passe donc sur un développement dans d'autres secteurs. Avant de pouvoir surpasser la société américaine Disney et sa mascotte, Disney devra encore batailler dur pour imposer le jeu vidéo dans les foyers : «Je m'intéresse de plus en plus à la création d'opportunités pour qu'un public plus large puisse profiter de l'univers Mario (...) Beaucoup de parents veulent empêcher leurs enfants de jouer à des jeux vidéo. Mais ces mêmes parents n'ont aucun problème à regarder des films Disney. Vous ne pouvez pas rivaliser sérieusement avec Disney, sauf si les parents sont à l'aise avec l'idée que leurs enfants jouent à des jeux Nintendo.» Pour Shuntaro Furukawa (président de l'éditeur nippon), Nintendo n'a jamais essayé d'imiter Disney, même si le but est de faire mieux et d'être une aussi grosse référence : «Nous n'avons jamais essayé d'imiter une autre entreprise. L'utilisation de notre propriété intellectuelle dans les parcs d'attractions ou les films n'est qu'un prolongement de la philosophie que nous avons toujours eue.»

Réfléchir pourrait brûler des calories



On le sait : l'activité cérébrale fait brûler des calories. Mais jusqu'à quel point ? Une bonne prise de tête permettrait-elle d'en perdre davantage ? La réponse de la science : oui, mais. Au même titre que le football, la natation ou le tennis, le jeu d'échecs est considéré comme un sport. Bien qu'ils restent assis pendant plusieurs heures d'affilée, il a en effet été mesuré que certains joueurs d'échecs peuvent brûler plusieurs milliers de calories par jour, grâce à une activité cérébrale intense. Et pour cause : rien qu'au repos, notre cerveau consomme en moyenne 20% de l'énergie totale du corps. Cette énergie, il l'utilise pour maintenir l'activité des organes vitaux, pour nous permettre de respirer, digérer, fonctionner normalement. Cela se traduit par 350 à 450 calories naturellement brûlées chaque jour... pour un adulte, car dans le cas d'un enfant de 5-6 ans, «le cerveau peut utiliser jusqu'à 60% de l'énergie corporelle», souligne à LiveScience Doug Boyer, chercheur à l'université Duke aux Etats-Unis. En poussant un peu plus loin la réflexion : serait-il donc possible de brûler

d'avantage de calories en réfléchissant un peu fort ? Des scientifiques ont tenté de le mesurer et leur réponse est : oui... mais.

Réfléchir, un sport comme un autre ?

«Lorsqu'on s'entraîne pour apprendre une nouvelle compétence, le cerveau s'adapte pour augmenter le transfert d'énergie vers les régions cérébrales activées par l'exercice», souligne Claude Messier, professeur en psychologie et neuroscience à l'université canadienne d'Ottawa. «Au bout d'un certain temps, alors que nous devenons plus compétents dans une tâche particulière, le cerveau n'a plus besoin de carburer autant pour accomplir cette tâche et n'aura plus besoin d'autant d'énergie». Par ailleurs, aussi intense votre réflexion soit-elle, la perte de calorie ne risque pas d'être très intense. Pour résumer, il est possible de brûler davantage de calories en réfléchissant... mais pas de quoi vous permettre de garder la ligne. Rien ne vaut une alimentation saine et une activité physique régulière.

Manger avant d'aller dormir serait mauvais pour la santé

Sommeil perturbé, horloge biologique déréglée et prise de poids risquent de vous pendre au nez si vous prenez l'habitude de dîner copieusement avant d'aller vous coucher.

C'est presque scientifiquement prouvé : les aliments sont bien meilleurs lorsqu'ils sont consommés entre 22h30 et 2h du matin (si si, surtout lorsqu'il s'agit de la dernière part de pizza, que l'on déguste devant un énième épisode de notre série préférée). Mais s'ils sont bien meilleurs pour nos papilles, ils le sont nettement moins pour notre ligne ou pour notre sommeil. C'est en tout cas ce que nous expliquent les diététiciens et les nutritionnistes.

Manger avant d'aller dormir perturbe votre sommeil

«Prendre un repas copieux juste avant d'aller au lit pose trois problèmes», annoncent-ils. Le premier : vous risquez de décaler votre temps de sommeil réparateur. «Avant de s'endormir, le corps va mobiliser de l'énergie pour digérer cette fameuse pizza et pendant ce temps de digestion, il ne se reposera pas». Et plus le repas sera riche, plus le temps de digestion sera important, et donc le temps de sommeil réparateur décalé. Mauvaise idée, donc si vous souhaitez profiter d'une agréable nuit dans les bras de Morphée. Idéalement, on opte donc plutôt pour un repas léger, que l'on pourra déguster jusqu'à une heure trente avant

d'aller se coucher (le temps de bien digérer). Pour un repas «classique», on compte au moins 3h.

Manger tard dérègle votre horloge biologique

Deuxième problème relevé par la professionnelle, celui de perturber votre horloge biologique et vos hormones. «Quand on dort, le corps rétablit notre balance hormonale», indiquent-ils. Par conséquent, lorsque l'on dort mal (à cause de ce fameux repas copieux qui nous pèse sur l'estomac), la balance de nos hormones ne se rétablit pas correctement.

Attention aux kilos

Troisième problème, et pas des moindres pour celles et ceux qui font attention à leur ligne, prendre l'habitude de dîner copieusement juste avant d'aller dormir risque à terme de vous faire prendre du poids. «La nuit, le corps est au repos, il consomme donc moins d'énergie qu'en pleine journée, lorsque celui-ci est actif», décrit la nutritionniste. «Si le repas est trop riche, il risque donc d'être stocké par l'organisme». On vous voit venir, hors de question à l'inverse de jeûner avant de se coucher, en espérant perdre quelques kilos superflus. Le risque ? Ici aussi, c'est de voir son sommeil perturbé parce que vous êtes en hypoglycémie ou pire, de se réveiller en pleine nuit par une petite fringale qui vous pousserait directement vers le réfrigérateur.



La pré-adolescence existe-t-elle vraiment ?



Le concept de «pré-adolescent» aurait émergé aux Etats-Unis, dès les années 1940. Il semble avoir été construit puis s'être renforcé sous l'influence de 2 disciplines : la psychologie et le marketing, en quête de nouveaux segments de consommation. Sur le plan psychologique, «la pré-adolescence constitue une période transitoire entre l'enfance et l'adolescence», pose la psychologue

nantaise Valérie P. Ses caractéristiques ? «Sur le plan affectif, l'enfant est encore un... enfant, mais il s'identifie aux adolescents. Par exemple, au niveau des tenues vestimentaires, des goûts musicaux, du vocabulaire employé, etc.» Comme les ados, il peut aussi marquer de l'opposition aux parents, ce qui peut désarçonner ces derniers. Nicoletta Diasio et Virginie Vinel,

anthropologues, respectivement à l'Université de Strasbourg et à l'Université de Franche-Comté, ont étudié cette catégorisation qui aurait essaimé en Europe à partir des années 1990. Elles soulignent que «l'allongement de la vie conduit à des redéfinitions de l'ensemble des âges, (...) avec une transformation des temps de l'enfance et de la jeunesse». La pré-

adolescence correspondrait alors aux 9-13 ans, selon Valérie P. Sans infirmer, ni confirmer, les deux scientifiques expliquent que «autour de 9 ans marque le début d'un nouveau cycle à l'école primaire, mais se déploie autour «d'événements anticipatoires», comme le renouveau de la chambre, des accessoires, les visites à la future école, qui préparent la transition au collège. L'entrée en sixième est un passage instituant, (...) mais beaucoup d'interlocuteurs citent la classe de cinquième comme celle où «vraiment» les enfants assument leur nouveau statut». Celui d'adolescent. Les contours du concept de pré-adolescence apparaissent toutefois loin d'être parfaitement définis. Les deux scientifiques parlent d'ailleurs de «pré-adolescences au pluriel», face à la pluralité des discours. Lesquels ? Ceux des chercheurs, y compris sociologues et anthropologues et du coup ceux «des adultes, des médias. Et des enfants eux-mêmes»...

Une étude mondiale prouve que les adolescents ne font pas assez de sport

Selon un nouveau rapport, il est nécessaire de combattre «l'épidémie globale» d'inactivité chez les adolescents. En effet, plus de 80% des jeunes de 11 à 17 ans mettent leur santé en jeu en choisissant de ne pas faire d'exercice. L'étude, qui se fonde sur des données rapportées par 1,6 millions d'élèves venant de 146 pays, a mis en lumière que les adolescents n'arrivaient pas aux recommandations standard d'au moins une heure d'activité physique par jour. L'auteure de l'étude, la docteure Regina Guthold, affirme que la situation est sérieuse et qu'il faut impérativement mettre en place «un plan d'action d'urgence», afin d'éviter des épidémies de crises cardiaques, d'attaques, ou de diabète de type 2. «Le fait que les filles soient moins actives que les garçons est préoccupant, ajoute la co-auteure de l'étude, la docteure Leanne Riley. Il faut plus d'opportunités pour que les filles trouvent un intérêt au sport et s'y maintiennent jusqu'à l'âge adulte.» D'après l'étude, publiée dans le Lancet Child & Adolescent Health Journal, on constate néanmoins une très légère amélioration, mais pas assez pour que l'OMS ne soit satisfaite. La co-auteure de l'étude, la docteure Fiona Bull, a noté qu'il s'agissait d'un sujet d'intérêt majeur. Les experts ont aussi découvert que les jeunes sont plus encouragés à travailler dur pour leurs examens, et préfèrent faire leur devoir que de pratiquer une activité physique.



Cinéma

Trois films algériens en compétition
au festival d'Al Qods

Les films «*Les sept remparts de la citadelle*» de Ahmed Rachedi, «*Irfane*» de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire «*Mounia*» de Abir Akakza ont été sélectionnés en compétition du 4^e Festival international du cinéma d'Al Qods, prévu du 28 novembre au 5 décembre dans la ville de Ghaza, annoncent les organisateurs.

D'une durée de 180 mn, le long métrage *Les sept remparts de la citadelle* est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean Christophe Rauzy, lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire originel. Premier long métrage de Salim Hamdi, *Irfane* (reconnaissance), 110mn, se présente sur deux niveaux de narration : le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraa et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir. Dans sa catégorie, le film est en compétition avec *Fatwa* du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, *Kilikis* du Marocain Iz El Arab El Aloui, *Toren* de l'Irakien Nawzad Sheikhan ou encore *Ambiance* de la Palestinienne Wissam Aljafari. Le court métrage documentaire *Mounia*, est également en compétition, alors que le film *Curse within shadows* de Imad Ghedjati sera projeté dans la catégorie des films amateurs. Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods se déroule simultanément à Beyrouth, Benghazi (Libye) et à Khartoum.

Benadel M.



Musée dit Grünes Gewölbe «Voûte verte»

Vol de diamants d'une valeur «inestimable»

Trois parures de diamants et rubis d'une «valeur inestimable» ont été volés, lundi matin dans un musée de Dresde en Allemagne, a annoncé sa directrice, Marion Ackermann à des médias. Au moins deux cambrioleurs sont parvenus lundi peu avant 5h du matin à s'introduire dans ce musée pour y dérober ces trois parures datant du XVIII^e siècle, avant de prendre la fuite, ont indiqué les enquêteurs lors d'une conférence de presse. Les bijoux faisaient partie du musée dit Grünes Gewölbe («Voûte verte»), situé dans un château de la ville et qui renferme l'une des plus impor-

tautes collections de trésors en Europe. La directrice n'a pu fournir d'estimation chiffrée du préjudice. «Nous ne pouvons pas les réduire à une valeur car elles ne sont pas à vendre», a expliqué Ackermann, ajoutant toutefois que la valeur historique et culturelle des trois parures était «inestimable». Un autre responsable des musées de la ville a indiqué que les parures dérobées faisaient «partie du patrimoine culturel mondial». Construit au XVI^e siècle, le musée est réputé posséder une des plus importantes collections de bijoux anciens en Europe. Il possède en effet des pièces

uniques en orfèvrerie, des pierres précieuses, de la porcelaine, des sculptures d'ivoire ou d'ambre, des bronzes ou des récipients sertis de pierreries.

Une partie du musée, un des plus anciens d'Europe, a été détruite durant la Seconde Guerre mondiale lors du bombardement allié du 13 février 1945, avant d'être reconstruite. L'Armée rouge avait mis la main sur une partie des œuvres, emportées en Union soviétique, avant d'être rapatriées en 1958 à Dresde, une des principales villes de RDA.

Mila

«Ma takhfihi Joudrane kalbi»,
premier ouvrage de l'écrivaine Yousra Kherkhache

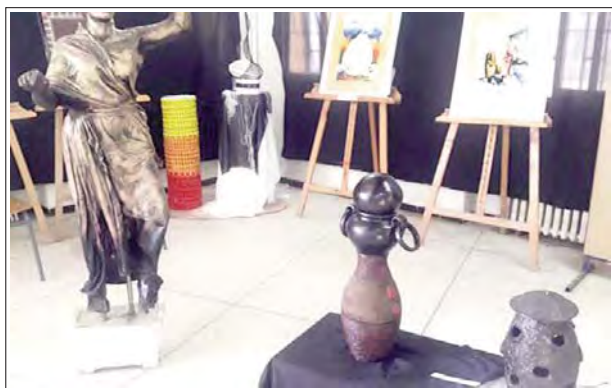
La jeune Yousra Kherkhache, de la ville de Mila, vient de publier un premier ouvrage intitulé *Ma takhfihi Joudrane kalbi* (Ce que cachent les murs de mon cœur), a annoncé, lundi, l'auteur. A cet effet, cette jeune auteure de 18 ans, a affirmé que cet ouvrage de 70 pages, édité par «Dar Adlis» dans la wilaya de Batna, se décline sous forme d'un ensemble de 30 réflexions relatives à divers sujets concernant le «monde féminin», ses tourments sentimentaux, ses peines et ses chagrins. En 3^e année secondaire «lettres et

philosophie», l'auteure a voulu mettre l'accent sur l'échec des relations émotionnelles «prématurées» en raison de la précipitation manifestée par la femme, alors qu'il s'agit de vivre chaque instant au bon moment, sans brûler les étapes. Dans son ouvrage, Yousra Kherkhache a opté pour un style narratif empreint de suspense pour captiver l'attention du lecteur en passant d'une réflexion à une autre pour transmettre le message souhaité, à savoir «les effets néfastes de la précipitation et du manque de discernement». Cette jeune

auteure a affirmé, par ailleurs, tenir son amour de la littérature et la lecture de sa grande sœur, mais aussi de ses parents qui l'ont encouragée et motivée pour éditer *Ma takhfihi Joudrane kalbi*, assurant que l'écriture n'a pas besoin d'avoir un certain âge pour aborder ce genre de sujets. Yousra Kherkhache envisage également de publier une nouvelle œuvre entamée depuis un certain temps déjà et la faire découvrir lors de la 25^e édition du Salon du livre international en 2020, a-t-elle révélé.

Salon Djurdjura des arts plastiques

Une performance qui a charmé les visiteurs



La 10^e édition du Salon Djurdjura des arts plastiques a été marquée par une ouverture haute en couleur à la maison de la culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, avec une performance artistique qui a charmé les visiteurs. Cette performance reproduite sur une toile par le groupe «Ayrad» (Omar Salhi, Djamel Talbi) et un groupe d'artistes impressionnistes et intitulée «Tudert» a allié musique et peinture pour mettre en exergue la chanson *Dounia* du regretté Kamel Messaoudi, interprétée en tamazight. Cette édition a été aussi caractérisée par la participa-

tion d'une centaine d'artistes de la wilaya qui ont animé une riche exposition avec leurs œuvres, aussi différentes les unes des autres, tant en couleurs qu'en styles. Une fresque dédiée aux 10 ans d'existence du Salon a été, par ailleurs, réalisée par les étudiants de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga. Lors de la cérémonie d'ouverture, la directrice de la culture, Nabila Goumeziane, a annoncé une sélection des meilleurs œuvres exposées aux cimaises du Salon, ces dernières vont composer l'exposition inaugurale de la galerie d'art de Tizi-Ouzou qui sera prochainement ouverte au niveau du théâtre de verdure réalisé à l'intérieur de la maison de la culture. Goumeziane a rappelé que pour assurer une formation en arts plastiques, des ateliers pour enfants sont ouverts au niveau de la maison de la culture de Tizi-Ouzou et de la bibliothèque principale et des bibliothèques communales, en plus de l'Ecole régionale des beaux-arts d'Azazga qui offrent une formation dans le but d'ouvrir des débouchées professionnelles aux jeunes artistes.

Le Salon Djurdjura «demeure un espace de rencontres et d'échanges entre artistes et «revêt une importance particulière dans la mesure où il recherche à maintenir une dynamique permanente de création dans le domaine des arts plastiques dans notre wilaya». Une exposition d'œuvres d'arts des artistes professionnels et autodidactes de la wilaya, des ateliers d'arts plastiques, une table ronde autour du marché de l'art en Algérie sont au menu de cette manifestation artistique qui se clôture aujourd'hui.

● TNA

Ouettar revient
cette semaine

«Radjaïne... Radjaïne» (Nous y retournerons... nous y retournerons), une pièce théâtrale mise en scène par Hamida Aït El Hadj et Tarek Ochba, est une adaptation du texte *Les martyrs reviendront cette semaine* du regretté Tahar Ouettar. Dans la perspective de médiatiser cette œuvre, qui est à l'origine une initiative du directeur du théâtre national Mohamed-Bachtarzi (TNA), Mohamed Yahiaoui, une conférence de presse a été organisée, hier, au niveau de la salle Mohamed-Benguettaf du TNA, animée par Hamida Aït El Hadj. Dans son discours, cette dernière a qualifié le choix du directeur du théâtre Mahieddine-Bachtarzi, de «judicieux», rappelant que «la mise en scène de cette pièce est d'actualité, surtout qu'elle a été galvaudée d'une manière qui ne me plaît pas». Cette pièce écrite en 1967 par Tahar Ouettar, selon Hamida Aït El Hadj «est une manière d'être fidèle à la Déclaration du 1^{er}-Novembre, c'est une manière d'être fidèle au congrès de la Soummam». «Nous savons très bien que le mois de novembre a une signification très importante pour les Algériens». La conférencière a indiqué que «la pièce sera présentée au public algérois le 27 du mois en cours», tout en étant persuadée qu'elle plaira au public.



Sahara occidental

Le 15^e Congrès du Front Polisario se tiendra à Tifariti dans les territoires sahraouis libérés

Le 15^e Congrès du Front Polisario se tiendra dans les territoires sahraouis libérés à Tifariti du 19 au 23 décembre, a annoncé, ce lundi, le ministre de l'Information de la République arabe sahraouie démocratique, Hamada Salma Aldaf.

Dans une déclaration aux médias en marge de la réunion du Bureau du Comité préparatoire du 15^e Congrès du Front, le rapporteur du Comité a expliqué que «le sous-comité technique s'emploie à préparer tous les aspects logistiques pour le succès de ce rendez vous important». Dans le cadre des préparatifs de ce Congrès, des séminaires préparatoires politiques ont été tenus début novembre au niveau de la communauté sahraouie en Europe et se sont poursuivis conformément au calendrier fixé par le secrétariat national du Front Polisario. Le président du Comité préparatoire du Congrès, Khatri Adouh, qui est également président du Parlement sahraoui, avait déjà souligné la ferme volonté de faire de cette rencontre un succès, qui vise principalement à mobiliser tous les efforts pour recouvrer la souveraineté de l'Etat

sahraoui sur l'ensemble de son territoire. Khatri Adouh a souligné l'importance exceptionnelle de la conférence en ce qui concerne «la stratégie de la lutte, le côté organisationnel, la libération et l'achèvement de la souveraineté». Le président du comité préparatoire a appelé à «redoubler d'efforts dans le cadre des organes du Front Polisario et des institutions de l'Etat sahraoui», soutenant que c'est «une occasion de faire le point sur notre expérience, notre volonté et nos méthodes pour renforcer et développer notre autonomie afin de mener et de poursuivre la bataille fatale». Dans sa déclaration, Khatri Adouh a souligné que le Congrès qui se déroulerait sous le slogan «Lutte inébranlable et sacrifice pour compléter la souveraineté de l'Etat sahraoui», verra la participation d'environ 2000 congressistes issues de différentes composantes de la société



● Haidar dénonce la grave situation des Droits de l'Homme dans les zones occupées du Sahara occidental



La militante sahraouie, Aminatu Haidar, a dénoncé, ce lundi, devant le Parlement allemand (Bundestag) la grave situation des droits humains dans les zones occupées du Sahara occidental, exprimant sa plus grande préoccupation face à l'escalade des agressions et à la campagne de répression du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie. Aminatu Haidar a souligné que l'intensification de la répression marocaine intervient à un moment crucial pour le processus de paix, marqué par l'absence de médiateur onusien et les obstacles marocains au travail de l'ONU sur le dernier territoire en voie de décolonisation en Afrique. La lauréate du prix «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix Nobel alternatif», a demandé aux députés de différentes forces politiques allemandes et aux membres du corps diplomatique accrédités à Berlin, l'intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des pays de l'Union européenne, pour faire face aux pratiques illégales de l'occupant marocain sur le territoire sahraoui et à prendre des mesures pour «faire respecter les résolutions des Nations unies afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance». «Outre les violations systématiques des Droits de l'Homme et la persécution

incessante, il y a actuellement plus de 46 prisonniers politiques sahraouis illégalement reconnus coupables par le Maroc», a indiqué la militante sahraouie qui préside l'Association des défenseurs des Droits de l'Homme des Sahraouis (CODESA). «Je saisis également cette occasion pour faire une mention spéciale et rendre hommage à la jeune militante Mahfouda Lefkir, détenue illégalement pour le simple fait d'exprimer son rejet de la sentence prononcée à l'encontre d'un membre de sa famille», a encore dénoncé Haidar, soulignant que «Mahfouda Lefkir est emprisonnée depuis dix jours et n'a pas pu recevoir la visite de ses proches». Elle a appelé à, cette occasion, les forces politiques et les organisations allemandes à «s'intercéder pour obtenir la libération immédiate de tous les militants sahraouis des droits humains détenus dans les prisons marocaines». De même, Aminatu Haidar a fait part de son inquiétude face aux «manœuvres» préconisées par certains pays européens, mentionnant clairement la France et l'Espagne, de violer les arrêts de la Cour de justice de l'UE et de continuer à maintenir l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies à travers des accords commerciaux illégaux avec le Maroc. La militante a rappelé que «la

justice européenne a été claire et énergique: «le Maroc et le Sahara occidental sont deux territoires distincts et séparés». «Nous ne pouvons accepter que l'Europe fasse partie du problème et constitue un obstacle dans la recherche d'une solution garantissant la paix et la stabilité de la région de l'Afrique du Nord», a ajouté Haidar.

Horst Kohler reçoit la militante sahraouie Aminatu Haidar

La militante sahraouie, Aminatu Haidar, icône de la résistance pacifique au Sahara occidental et président de l'Association des défenseurs des Droits de l'Homme des Sahraouis (CODESA), a été reçue lundi par Horst Kohler, ancien envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental. «C'était vraiment un grand honneur pour moi d'être reçu par l'ancien envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies, le Président Horst Kohler», a écrit Haidar sur son compte Twitter. «Merci beaucoup, Monsieur le Président, pour votre noblesse et votre engagement personnel envers le peuple sahraoui», a-t-elle ajouté. Haidar, qui effectue actuellement une visite en Allemagne, devrait poursuivre son vaste programme d'activités et de réunions dans plusieurs pays européens, organisé par la Fondation «Right Livelihood Foundation». Au cours de son séjour en Allemagne, Haidar s'est rendu au Bundestag (Parlement de la République fédérale d'Allemagne) où elle a dénoncé la grave situation des Droits de l'Homme dans les zones occupées du Sahara occidental, tout en exprimant sa plus grande préoccupation face à l'escalade des agressions et à la campagne de répression du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie. La lauréate du prix «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix

Nobel alternatif», a demandé aux députés de différentes forces politiques allemandes et aux membres du corps diplomatique accrédités à Berlin, l'intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des pays de l'Union européenne, pour faire face aux pratiques illégales de l'occupant marocain sur le territoire sahraoui et à prendre des mesures pour «faire respecter les résolutions des Nations unies afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance». Le «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des Droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatu Haidar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental. Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm.

Haidar appelle au respect de la légalité internationale

Se référant à la situation actuelle dans les zones occupées du Sahara occidental et dans les camps de réfugiés, Aminatu Haidar a souligné que «la prolongation du conflit et le manque de perspectives dans le processus de paix obligent les nouvelles générations à perdre confiance dans le travail de l'ONU et adopter un discours plus radical pour reprendre la lutte armée contre le Maroc». «Il est difficile pour nous de continuer à convaincre nos jeunes de continuer à miser sur la lutte pacifique. Nous devons assumer nos responsabilités pour éviter un nouveau scénario de guerre au Sahara occidental», a-t-elle soutenu. La «Gandhi du Sahara occidental» a appelé à multiplier les initiatives en faveur d'une paix durable, fondées sur le respect de la légalité internationale et la

dignité du peuple sahraoui. De leur part, les députés et les invités à la conférence ont exprimé leur inquiétude face à la situation au Sahara occidental occupé et ont félicité l'activiste pour le prix Nobel alternatif 2019. Ils ont également reconnu que le prix venait reconnaître une longue trajectoire de souffrance et de lutte pour la paix et les droits de tout le peuple sahraoui. Aminatu Haidar est actuellement en Allemagne pour lancer un vaste programme d'activités et de réunions dans plusieurs pays européens, organisé par la Fondation «Right Livelihood Foundation». Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des Droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatu Haidar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental. Se déclarant «honorée» de recevoir le célèbre Prix, Aminatu Haidar a déclaré que cette attribution est «une reconnaissance» de sa «lutte non violente et de la juste cause du peuple sahraoui qui malgré l'occupation militaire et les nombreuses violations des Droits de l'Homme élémentaires, poursuit son combat pacifique». «Les Sahraouis méritent d'être soutenus par tous afin qu'ils puissent, un jour, accéder à l'indépendance et à la liberté», a-t-elle ajouté. Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm. Malgré les menaces de mort et le harcèlement dont elle et ses enfants font les frais, Aminatu Haidar se bat sans relâche pour qu'une solution politique soit trouvée à l'un des plus longs conflits enlisés au monde, s'efforçant d'inculquer les vertus de l'action pacifique aux générations sahraouies montantes.

Ahsene Saaid /Ag.

Liban

L'ONU appelle à un dialogue national et la formation rapide d'un gouvernement

Les membres du Conseil sécurité de l'ONU ont exhorté les Libanais à mener un dialogue national intensif et à maintenir le caractère pacifique des manifestations, après des heurts lors de rassemblements organisés par les contestataires, déterminés à poursuivre leur soulèvement dans l'attente d'un nouveau gouvernement qui peine à être formé.

Dans une déclaration approuvée à l'unanimité à l'issue d'une réunion régulière sur le Liban, les membres du Conseil de sécurité ont appelé, ce lundi, à préserver «le caractère pacifique des manifestations» et ce, après des attaques contre des manifestants menées par des partisans des partis «Hezbollah» et «Amal». Saluant dans leur déclaration, «le rôle exercé par les forces armées libanaises et d'autres institutions de sécurité de l'Etat pour assurer la défense de ce droit», ils «demandent à tous les acteurs de mener un dialogue national intensif et de maintenir le caractère pacifique des manifestations en évitant la violence et en respectant le droit à protester en se rassemblant pacifiquement». Depuis son déclenchement le 17 octobre, des heurts sporadiques ont opposé les manifestants aux partisans d'Amal et du Hezbollah, dont les chefs respectifs Nabih Berri, président du Parlement depuis 1992 et Hassan titre que l'ensemble de la classe dirigeante. Mais les affrontements qui ont eu lieu tard dans la nuit de dimanche étaient inédits de par leur ampleur, selon les médias locaux. D'autres affrontements ont également eu lieu entre les partisans des deux partis et ceux du Courant du Futur, du

Premier ministre démissionnaire Saad Hariri. Face aux «agressions» des partis Amal et Hezbollah, les manifestants ont indiqué que «cela ne fait que renforcer» leur «détermination». La contestation a été déclenchée par l'annonce d'une taxe sur les appels via la messagerie WhatsApp. Même s'il a été aussitôt annulé, cet impôt de trop a fait exploser la colère dans un pays où les services publics élémentaires -l'eau courante, l'électricité et l'accès universel aux soins- ne sont pas assurés 30 ans après la fin de la guerre civile. Dans leur déclaration, les membres du Conseil de sécurité soulignent aussi «l'importance de la formation rapide d'un nouveau gouvernement capable de répondre aux aspirations du peuple libanais et de rétablir la stabilité du pays dans le cadre constitutionnel». Auparavant, le Conseil de sécurité avait appelé à «éviter la violence» et à «respecter le droit à protester en se rassemblant pacifiquement». A peine treize jours du déclenchement du mouvement de protestation, le gouvernement de Saad Hariri le 29 octobre a été poussé à la démission. Cependant, les tractations pour la formation d'un nouveau cabinet étaient toujours dans l'impasse, attisant la colère de la rue, qui a appelé encore une

fois à une grève de trois jours à compter de jeudi prochain. Selon la Constitution, le chef de l'Etat, Michel Aoun, doit lancer les consultations parlementaires en vue de désigner un nouveau Premier ministre. «Un nouveau gouvernement (...) devait être constitué, et avoir commencé son travail», a admis jeudi, le président Michel Aoun à la veille du 76^e anniversaire de l'indépendance, réitérant son appel à un «dialogue» avec la rue, sans toutefois faire de propositions concrètes. Deux jours auparavant, Aoun, cité sur le compte Twitter de la présidence, lors d'une rencontre avec le coordinateur spécial de l'ONU pour le Liban, Jan Kubis, avait assuré que «le nouveau gouvernement sera politique et inclura des spécialistes et des représentants du mouvement populaire», affirmant que «l'objectif de ne pas fixer une date (jusqu'ici) est de lever les obstacles (...) et de faciliter la tâche du (futur) Premier ministre désigné» en vue de la formation d'un gouvernement. Le soulèvement populaire inédit dans un pays au bord de l'effondrement économique, réclame le remplacement d'une classe dirigeante jugée «corrompue et incompétente», par une équipe de technocrates totalement indépendants des partis au pouvoir.

Etats-Unis

L'ex-conseiller présidentiel Don McGahn doit se soumettre à une assignation pour témoigner au Congrès

Une juge fédérale américaine a statué, ce lundi, que l'ancien conseiller de la Maison-Blanche, Don McGahn, doit se soumettre à une assignation adressée par la Chambre des représentants et témoigner au Congrès. «Peu importe à quel point un conseiller présidentiel peut être occupé ou essentiel, quelle que soit sa proximité avec des projets sensibles de sécurité nationale, le président n'a pas le pouvoir de le dispenser de faire ce que la loi exige», a indiqué Ketanji Brown Jackson, juge d'une cour de district, dans son jugement de 118 pages. «Les présidents ne sont pas des rois», a noté Jackson, avant de souligner que «personne, pas même le chef de l'exécutif, n'est au-dessus de la loi». McGahn a été cité à comparaître en avril par le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Jerry Nadler, un démocrate de l'Etat de New York, quelques mois avant le début de l'enquête en destitution contre Donald Trump. Le ministère de la Justice, qui représente McGahn dans ce procès, a déclaré plus tôt que le conseiller ne pouvait pas être contraint de témoigner au Congrès, arguant que le président et ses conseillers immédiats sont à l'abri de telles demandes. Selon Jackson, McGahn doit témoigner au Congrès, mais conserve toujours la capacité d'«invoker le privilège exécutif le cas échéant» lors de sa comparaison. Les médias américains ont rapporté que le ministère de la Justice ferait appel de la décision de Jackson et demanderait un sursis judiciaire pour empêcher McGahn de témoigner au Congrès.

Législatives au Botswana

L'opposition conteste les résultats devant la justice

Le principal parti d'opposition du Botswana a déposé devant la justice un recours en annulation pour fraudes des élections législatives d'octobre dernier dans près de la moitié des circonscriptions remportées par le parti au pouvoir. «Nous pensons qu'il y a eu des irrégularités dans certaines circonscriptions», a déclaré le porte-parole de la Coalition pour un changement démocratique (UDC), Moeti Mohwasa, «l'UDC (...) ne renoncera pas avant que justice soit faite». Au pouvoir depuis l'indépendance en 1966, le Parti démocratique du Botswana (BDP) a remporté les législatives du 23 octobre en remportant 38 des 57 sièges du Parlement. Son chef Mokgweetsi Masisi a été élu président du pays, malgré la fronde inédite de son prédécesseur Ian Khama, qui a claqué la porte du BDP et l'accuse de dérive autoritaire. Dès la proclamation des résultats, le chef de l'UDC, Duma Boko, avait accusé le pouvoir d'avoir «délibérément organisé un vol du scrutin parce qu'il s'est rendu compte qu'il était en difficulté». Même si la Haute-cour tranche entièrement en sa faveur, les recours déposés par l'opposition dans 16 circonscriptions ne menacent pas la majorité absolue du parti au pouvoir. L'UDC détient 15 sièges au Parlement. La Haute-cour dispose de 90 jours pour se prononcer sur les requêtes de l'opposition.

Malte

Démission du chef de cabinet du PM après le meurtre d'une journaliste

Le chef de cabinet du Premier ministre maltais Joseph Muscat a démissionné mardi, a annoncé ce dernier, tandis que des sources proches de l'enquête sur le meurtre de la journaliste Daphne Caruana ont indiqué qu'il a été convoqué pour être entendu par la police. Le chef de cabinet Keith Schembri «a été convoqué par la police pour un interrogatoire après avoir été cité par l'homme d'affaires qui est actuellement incarcéré et est le principal suspect pour le meurtre de la journaliste», a indiqué une de ces sources. Le nom de Schembri, qui est chef de cabinet du Premier ministre travailliste depuis 2013, a été mentionné dans l'enquête comme ayant des liens avec l'homme d'affaires Yorgen Fenech, arrêté la semaine passée et considéré par la famille de Daphne Caruana et certains médias comme le ou l'un des commanditaires de l'assassinat. Muscat a annoncé lundi qu'un homme soupçonné d'être un intermédiaire dans l'assassinat de Daphné Caruana Galizia a obtenu l'immunité en échange de révélations sur ce qu'il sait de l'affaire. Des sources proches de la police ont indiqué que le suspect, connu sous le nom de Melvin Theuma, un chauffeur de taxi et usurier, avait déjà fourni aux enquêteurs des «informations essentielles». La justice s'attend à ce qu'il témoigne devant un magistrat pour répéter ce qu'il a dit à la police. Le but de l'immunité est d'établir «tous les faits» dont Theuma avait connaissance, selon Muscat. L'assassinat en 2017 dans l'explosion de sa voiture piégée de Caruana Galizia, journaliste d'investigation décrite comme une «WikiLeaks à elle toute seule», avait suscité une vague d'indignation dans le petit archipel méditerranéen.

Présidentielle en Guinée-Bissau

Les observateurs saluent un scrutin «fiable et transparent»

Les observateurs internationaux du 1^{er} tour de la présidentielle, tenue, dimanche en Guinée-Bissau, ont salué à l'unanimité un scrutin «fiable et transparent» mettant en garde toutefois contre toute tentative de remise en cause par la force de l'élection dont les résultats provisoires devraient être annoncés ce mercredi. Les électeurs de ce petit pays de 1,8 million d'habitants étaient appelés, dimanche, à choisir leur prochain président pour un mandat de cinq ans parmi les 12 candidats en lice. Et le scrutin est suivi par environ 200 observateurs internationaux et plus de 400 autres de la société civile locale. Pour la porte-parole de la Commission nationale des élections (CNE), Felisberta Moura Vaz, l'élection présidentielle de dimanche «s'est tenue sans incident». La porte-parole a par ailleurs appelé, après la clôture du scrutin, tous les candidats à s'abstenir de divulguer les résultats des élections, car, a-t-elle dit, «la diffusion des résultats relève de la compétence exclusive de la CNE». Le dépouillement a commencé après la fermeture des bureaux de vote et les procès-verbaux avec les résultats seront affichés dans chaque bureau de vote. Selon la porte-parole de la CNE, les résultats provisoires devraient être connus dans les 72 heures. soit mercredi. Et un

second tour, hautement probable, est prévu le 29 décembre. De son côté, le chef de la mission d'observateurs électoraux de l'Union africaine (UA), Joaquim Rafael Branco, s'est félicité du «civisme manifesté par les électeurs» lors de la présidentielle. Le scrutin a été un «festival de la transparence», a-t-il dit, ajoutant que le déroulement du processus révèle une «transparence totale». «Tous les délégués des candidats, les observateurs, la presse nationale et internationale ont suivi le processus jusqu'à la fin», a déclaré Branco, qualifiant d'«extraordinaire» le civisme du peuple bissau-guinéen. Pour sa part, la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a qualifié de «fiable» le 1^{er} tour de la présidentielle en Guinée-Bissau. La mission d'observation de ce groupe régional a certes constaté des «insuffisances» comme des ouvertures de bureau tardives ou des absences d'encre localisées, a dit le chef de cette mission, l'ancien Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maïga. Mais «aucun incident majeur n'a été observé» par les 75 membres de la mission déployés à travers le pays, a-t-il ajouté devant la presse. «Les insuffisances relevées ne sont pas de nature à entacher la crédibilité du scrutin».

Publicité



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE



OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE

DE LA WILAYA DE TEBESSA

DEPARTEMENT MAITRISE D'OUVRAGE

N°: 4766 /CH.S/DMO/OPGI/2019

MISE EN DEMEURE

L'entreprise des travaux DIA ALI titulaire du marché n° 88/CM/OPGI/2018 du 05/09 /2018 portant sur La réalisation de 40D/200/300/2080 Logements RHP tr 2010 à Tébessa.

Est mise en demeure sous huitaine (08 jours) à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur les quotidiens nationaux, pour Commencer les travaux et renforcer le chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard enregistré.

Faute de quoi La résiliation sera prononcée aux torts exécutifs de L'entreprise DIA ALI.

Guerre commerciale - Chine

Nouvel entretien téléphonique entre négociateurs chinois et américains

Négociateurs chinois et américains se sont parlé mardi et sont convenus de rester en contact afin de parvenir à «un accord préliminaire» dans la guerre commerciale qui oppose les deux puissances, a rapporté, ce mardi, l'agence Chine nouvelle.

Le vice-Premier ministre chinois Liu He s'est entretenu par téléphone avec ses interlocuteurs américains, le représentant pour le Commerce Robert Lighthizer et le secrétaire au Trésor, Steven Mnuchin, selon l'agence de presse officielle. «Les deux parties ont discuté de la manière de résoudre leurs préoccupations fondamentales mutuelles», a indiqué

Chine nouvelle. «Elles ont dégagé un consensus sur la manière de résoudre ces problèmes et sont convenues de maintenir leur communication sur les questions encore en suspens lors des négociations sur un accord préliminaire», a souligné l'agence sans plus de précisions. Les Bourses mondiales ont rebondi cette semaine, portées par l'optimisme des investisseurs qui

espèrent la signature prochaine d'un accord partiel entre les premières économies mondiales. La Chine a publié, dimanche, une directive appelant à des sanctions renforcées contre les entreprises chinoises qui violent la loi sur la propriété intellectuelle un dossier crucial des négociations commerciales entre Pékin.

Ingérence

L'Iran reproche aux Etats-Unis leur «intervention» dans les manifestations liées au prix de l'essence

Le ministère iranien des Affaires étrangères a accusé, lundi, les Etats-Unis de soutenir les récentes manifestations en Iran contre la hausse du prix de l'essence. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Abbas Mousavi, a indiqué que les Etats-Unis souhaitaient davantage d'«émeutes et de manifestations violentes» dans la République islamique. Il a condamné ce qu'il a appelé l'«ingérence des Etats-Unis et des étrangers dans les affaires intérieures de l'Iran». Mousavi a fait ces remarques, lundi, lors de sa conférence de presse hebdomadaire à Téhéran. Le gouvernement iranien a commencé à rationner l'essence subventionnée et à en augmenter le prix le 15 novembre. Suite à la hausse des prix, des manifestations et des violences ont éclaté dans plusieurs villes iraniennes.

Yemen

Epidémie de dengue au Yémen selon la Croix-Rouge

Le Yémen, déjà confronté au choléra, est désormais aussi touché par une épidémie de dengue, a indiqué, lundi à New York, le représentant du Comité international de la Croix-Rouge auprès de l'ONU, Robert Mardini. Alors que des responsables de l'ONU ont évoqué récemment une baisse de l'intensité de la guerre, Robert Mardini a souligné que le pays restait confronté à «une situation humanitaire très grave». «Nous sommes très inquiets par des rapports sur une épidémie de dengue qui s'ajoute à celle du choléra», a-t-il dit lors d'une rencontre avec quelques journalistes. Plus de 3500 personnes seraient malades de la dengue et à Hodeida (ouest), une «cinquantaine seraient mortes entre fin octobre et début novembre de la dengue et de paludisme», a ajouté le responsable du CICR. Dans cette région, «plus de 2000 personnes seraient atteintes de la dengue et près de 3000 infectées par le paludisme», a précisé Robert Mardini, en évoquant un «gros défi pour le contrôle de l'épidémie». La dengue est principalement transmise par le moustique tigre qui se reproduit dans des mares d'eau stagnante. Le paludisme est une maladie aussi transmise par les moustiques et caractérisée par des épisodes cycliques de fièvre plus ou moins graves pouvant notamment être accompagnés de diarrhées. Depuis 2015, la guerre au Yémen a fait des dizaines de milliers de morts, la plupart des civils, selon diverses organisations humanitaires. Le conflit a entraîné la pire crise humanitaire au monde actuellement, selon l'ONU.

Mali

Collision de 2 hélicoptères porte à 41 le nombre de militaires français tués depuis 2013

La mort de 13 militaires français de l'opération «Barkhane» lundi soir dans la collision de deux hélicoptères engagés dans une mission de combat contre des terroristes dans la région de Ménaka au Mali, porte à 41 le nombre des militaires français tués depuis le début 2013 au Sahel. L'accident est survenu lundi soir pendant une «opération de combat» dans le Liptako, dans la région de Ménaka, située aux confins du Mali, du Niger et du Burkina Faso, où la force «Barkhane» mène régulièrement des opérations contre les groupes terroristes. «Une enquête (a été) ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de ce drame», a déclaré la ministre des Armées, Florence Parly, à Paris. Cet accident porte à 41 le nombre de militaires français tués depuis le début de l'intervention française au Sahel en 2013, avec l'opération «Serval», selon un décompte effectué à partir de chiffres publiés par l'état-major.

Géorgie

Manifestation dispersée par la police avec des canons à eau

La police en Géorgie a dispersé, ce mardi, avec des canons à eau les manifestants réunis depuis lundi soir devant le Parlement de ce pays du Caucase, en proie à un mouvement de contestation visant le parti au pouvoir. Lundi, près de 20 000 personnes se sont rassemblées dans le centre de Tbilissi, la capitale, pour réclamer la démission du gouvernement et des élections législatives anticipées. Bravant une température glaciale, des centaines de manifestants sont restés sur place pour la nuit, bloquant les entrées du Parlement et promettant d'empêcher les députés d'entrer dans le bâtiment, où une session plénière devait se tenir mardi. Dans la matinée mardi, la police anti-émeute a utilisé des canons à eau pour disperser la foule, après avoir déjà arrêté dans les premières heures plusieurs

protestataires et brièvement interpellé deux influents députés d'opposition, a rapporté la chaîne de télévision géorgienne Mtavari TV, favorable à l'opposition. Des protestations secouent la Géorgie depuis le rejet le 14 novembre par les députés du parti au pouvoir, Rêve géorgien, d'un projet de loi prévoyant la suppression du mode de scrutin mixte et l'introduction de la proportionnelle pour les élections législatives d'octobre 2020. Les partis d'opposition ont à cette occasion affiché une union inhabituelle contre le Rêve géorgien, présidé par le puissant oligarque Bidzina Ivanichvili, qu'ils accusent d'avoir fait échouer le projet de loi à dessein. L'opposition estime que le système électoral actuel favorise le parti au pouvoir, qui dispose de 77% des sièges au Parlement après avoir

obtenu 48,7% des suffrages lors des élections de 2016. L'introduction de la proportionnelle était une promesse du Rêve géorgien faite en juin pour mettre fin à une vague de protestation déclenchée par la participation de députés russes à un forum au Parlement géorgien, alors que les deux pays se sont opposés au cours d'une courte guerre en 2008. Le 17 novembre, plus de 20 000 manifestants s'étaient déjà rassemblés à Tbilissi pour la plus grande manifestation d'opposition de ces dernières années. Conduit par l'homme le plus riche de Géorgie, Rêve géorgien est au pouvoir depuis 2012, mais sa popularité a fortement baissé ces derniers mois, sur fond de stagnation économique et de craintes d'un recul des acquis démocratiques de cette ex-République soviétique.

Niger

Réunion de haut niveau à Niamey sur la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest

Une réunion de haut niveau regroupant des représentants des pays membres de plusieurs institutions ouest-africaines et des partenaires techniques et financiers se tient depuis lundi à Niamey, en vue de réfléchir sur des solutions pertinentes pour assurer une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest, selon une source officielle. Les participants, venus, notamment des pays membres du Comité permanent inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), auront à examiner et à valider les différents rapports produits par chacun de leurs Etats en vue de l'établissement du bilan céréalier et alimentaire 2018-2019 et prévisionnel 2019-2020, selon le ministre nigérien délégué à l'Elevage, Mohamed Boucha, présidant l'ouverture de la réunion. Organisée sous l'égide du CILSS, cette rencontre permettra, selon les responsables de l'institution, d'avoir une vision d'ensemble sur la production agricole au Sahel et en Afrique de l'Ouest et d'en assurer le suivi permanent. Le CILSS a été créé le 12 septembre 1973 à la suite des grandes sécheresses qui ont frappé le Sahel dans les années 70.

Colonies israéliennes en Palestine

Réunion d'urgence au Caire des ministres arabes des AE

Les ministres des Affaires étrangères des Etats arabes tenaient, lundi, une réunion d'urgence au Caire en Egypte pour discuter du récent soutien des Etats-Unis à la mise en place de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés, selon des sources médiatiques. La réunion a eu lieu, en réponse à l'appel de l'Autorité palestinienne, précise-t-on. Dans un discours télévisé, le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a dénoncé l'annonce du secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, comme étant «un développement très négatif et une transformation regrettable de la position américaine». Il a ajouté que la déclaration des Etats-Unis aurait un impact négatif sur toute perspective d'instauration de la paix à l'avenir. «Cette décision prise par

Washington marque la fin de son rôle de médiateur après quatre décennies de travail sur ce dossier», a déclaré le président de l'organisation panarabe. Il a appelé la communauté internationale à s'opposer à de telles approches. Plus tôt, Saïd Abou Ali, secrétaire général adjoint de la Ligue arabe pour les affaires de la Palestine et les territoires arabes occupés, a déclaré que «la réunion vise à cristalliser un consensus arabe coordonné pour faire front contre cette initiative américaine». Il a ajouté que la rencontre aborderait également la prise de mesures pratiques pour lutter contre cette décision américaine. «Les ministres des Affaires étrangères des pays arabes discuteront aussi des moyens d'annuler les répercussions du mouvement américain au niveau international», a-t-il déclaré

Rapport annuel de la CNDH Le Conseil national des Droits de l'Homme appelle à introduire des amendements dans le code électoral

Le Conseil national des Droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel, à introduire des amendements dans le code électoral pour permettre au Conseil d'assurer un rôle «de contrôle et de supervision spécifique» qui diffère de celui de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).



Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le CNDH a précisé que «la plupart des institutions nationales indépendantes des Droits de l'Homme à travers le monde jouissent de prérogatives en matière d'élections». L'élection et la candidature, étant des droits politiques élémentaires, le conseil est, donc, «tenu d'apporter une contribution concernant les élections, en présentant un rapport comportant ses observations sur le processus électoral». Dans ce cadre, le conseil a mis l'accent sur l'impératif d'une «révision de la loi portant régime électoral qui doit prévoir l'introduction du conseil national dans le processus électoral en matière de surveillance, de suivi et d'élaboration de rapports sur le déroulement de tout le processus électoral». S'agissant de l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption, le conseil a insisté sur «la nécessité de revoir les statuts du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et confier la vice-présidence du conseil à un magistrat et non à un membre de l'exécutif», soulignant que cette démarche devrait «se faire en accordant la vice-présidence du CSM au premier président de la Cour suprême au lieu du ministre de la Justice». «Il est temps de réfléchir sérieusement à confier à un magistrat la présidence du Conseil supérieur de la magistrature qui devrait avoir la prérogative de proposer les noms de trois magistrats, choisis suivant les normes d'ancienneté de service, dont un devant être, obligatoirement, choisi par le président de la République pour présider le CSM». Le Conseil supérieur de magistrature devient, ainsi, «une instance représentative pleinement élue où toute désignation est écartée et dont le nombre des membres est égal à celui des magistrats au sein des tribunaux et des cours de justice». Le document a souligné, dans le même cadre, que «le principe de l'indépendance de la justice et son renforcement exige la révision des statuts du Conseil supérieur de magistrature». Par ailleurs, le rapport a rappelé que «la corruption est en violation des Droits de l'Homme», relevant que «face à une corruption répandue, il y a une abstinence à recourir à la justice, car il y a une ferme conviction que ce recours ne protégera pas les droits». Dans de telles conditions «la police judiciaire et la justice sont soupçonnées de corruption par les justiciables qui veulent appliquer le droit à un procès juste où la loi est appliquée correctement et équitablement». «La corruption favorise l'apparition de disparités entre les individus et les catégories et attente dangereusement au principe de l'égalité, empêchant, ainsi, les citoyens et les résidents de jouir de leurs droits civiques, politiques, et socioculturels», poursuit le rapport. Le document a affirmé également que «l'engagement total de l'Etat en matière de Droits de l'Homme lui impose de mener une bataille féroce et rigoureuse contre la corruption», mettant en exergue que le CNDH était appelé, en coordination avec les organes de lutte contre la corruption, à organiser des conférences et des rencontres en vue de «sensibiliser aux risques de ce fléau sur

l'économie et les Droits de l'Homme et d'encourager les personnes qui signalent ou dénoncent la corruption et ce, après la protection de leurs droits à la sécurité personnelle et à la liberté, la garantie des procès justes et la protection des témoins». S'agissant de la liberté d'expression et de la presse, le rapport a rappelé que cette dernière «constitue l'un des piliers de la société démocratique et des textes constitutionnels et juridiques en Algérie», notant que les documents internationaux ratifiés par l'Etat algérien «attache à ce droit une importance extrême». A ce titre, il a indiqué que le nombre de titres, revues, radios et chaînes télévisées en Algérie «en est la preuve irréfutable que la liberté est concrétisée sur le terrain et se développe progressivement et efficacement en dépit de certaines contraintes conjoncturelles et objectives». Dans ce sillage, le CNDH a appelé à «la non-utilisation des moyens financiers et matériels ou autres pour imposer aux journaux et moyens de communication en général, publics ou privés, de suivre une certaine ligne», précisant que «l'équité et l'égalité se doivent d'être le critère de traitement pour les médias en général». Dans le même ordre d'idées, le rapport a souligné l'impératif de «distribuer la publicité publique conformément à des normes préalablement fixées, visant l'encouragement de la presse à évoluer et assurer davantage de service public, et non pas l'étouffer dans l'œuf», mettant en exergue que la mission de distribution de cette publicité «doit être confiée à un organe créé selon la loi, composé de membres ayant des compétences professionnelles». Le rapport a également appelé les pouvoirs publics à «ne pas se hâter dans la poursuite de journalistes qui critiquent des personnalités publiques», estimant que «quiconque s'engage dans la vie publique en vue de servir les citoyens, le pays et toutes les personnes vivant sur le territoire doit faire l'objet de contrôle des instances constitutionnelles dont le Parlement et la Cour des comptes». Le document a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer la protection des journalistes contre toute sorte de poursuite lors de l'exercice de ces missions», soulignant que le CNDH «ne peut pas être indulgent avec l'emprisonnement des journalistes, il faut s'éloigner de ses pratiques qui peuvent mener à la violation de la liberté d'expression». Exhortant les médias et les journalistes à oeuvrer pour «promouvoir le professionnalisme et éviter l'application de la politique du buzz», le rapport a souligné que cette tendance «ne sert pas les objectifs de l'Etat à savoir, rendre le médias une référence fondamentale dans la constitution d'une opinion publique consciente exerçant son droit de débattre des affaires politiques, économique, culturelle, sociale et autres d'une manière intelligente et responsable». Appelant à la révision du code de l'information et ce, par l'élimination de toutes les entraves et difficultés dressées devant le développement et l'élargissement du champs de la liberté d'expression», le CNDH a mis en avant l'impérative installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite.

Y. D.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ALGER

CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE
DE DAR EL BEIDA

COMMUNE DE BORDJ EL BAHRI

DEUXIÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 06/2019

Vu l'annulation de l'avis D'attribution provisoire du marché Paru dans le journal «Reporters» en date du : 03/02/2019 Et dans le journal «صوت الأحرار» en date du : 31/01/2019

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Bordj El Bahri lance un avis D'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales pour le projet suivant :

**Travaux d'aménagement des trottoirs Café Chèrgui vers BEB centre
(2^{ème} tranche)**

Les Entreprises intéressées spécialisées dans le domaine De bâtiment comme activité principale et classées en catégorie 03 et plus, peuvent soumissionner et retirer le cahier des charges auprès du Bureau des marchés du service technique L'APC de Bordj El Bahri contre un paiement de Mille cinq cent Dinars (5.000,00DA) non remboursable auprès du Trésorier inter communal de la commune d'EL MARSA.

Le délai de préparation des offres est de : 21 jours à partir de la première parution dans les journaux quotidiens et le Bomop.

L'offre doit être présentée dans deux enveloppes fermées enveloppe contenant l'offre technique et enveloppe contenant l'offre financière, toutes intégrées dans une enveloppe ne comportant aucune inscription autre que la mention suivante :

**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI
ET INTITULE DE L'OPERATION/ AVIS D'APPEL**

- 1) La première enveloppe doit contenir les documents cités à l'article 11 du cahier des charges (Les Documents a fournir doivent être validés et légalisés).
- 2) La deuxième enveloppe doit contenir les pièces relatives à l'offre financière.

* L'offre financière Comprend :

- **La soumission (selon modèle joint au cahier des charges).**
- Le bordereau des prix unitaires remplis en chiffres et en lettres dûment signés par le soumissionnaire
- Le devis quantitatif et estimatif de l'offre dûment signés par le soumissionnaire.

Chacune de ses enveloppes devra être identifiées par le numéro 1 et 2.

Les soumissionnaires présenteront trois (03) exemplaires de l'offre l'une devant porter la mention **ORIGINAL**, les deux autres la mention **COPIE**.

Toute soumission non appuyée des pièces constitutives énumérées dans le cahier des charges est éliminée.

Les offres adressées par poste ne seront pas acceptées si elles parviennent après la date et l'heure de dépôt des offres : **le cachet de la poste ne fait pas foi**.

Une visite du site est prévue pour tous les soumissionnaires ayant retiré le cahier des charges avant la date de dépôt des offres.

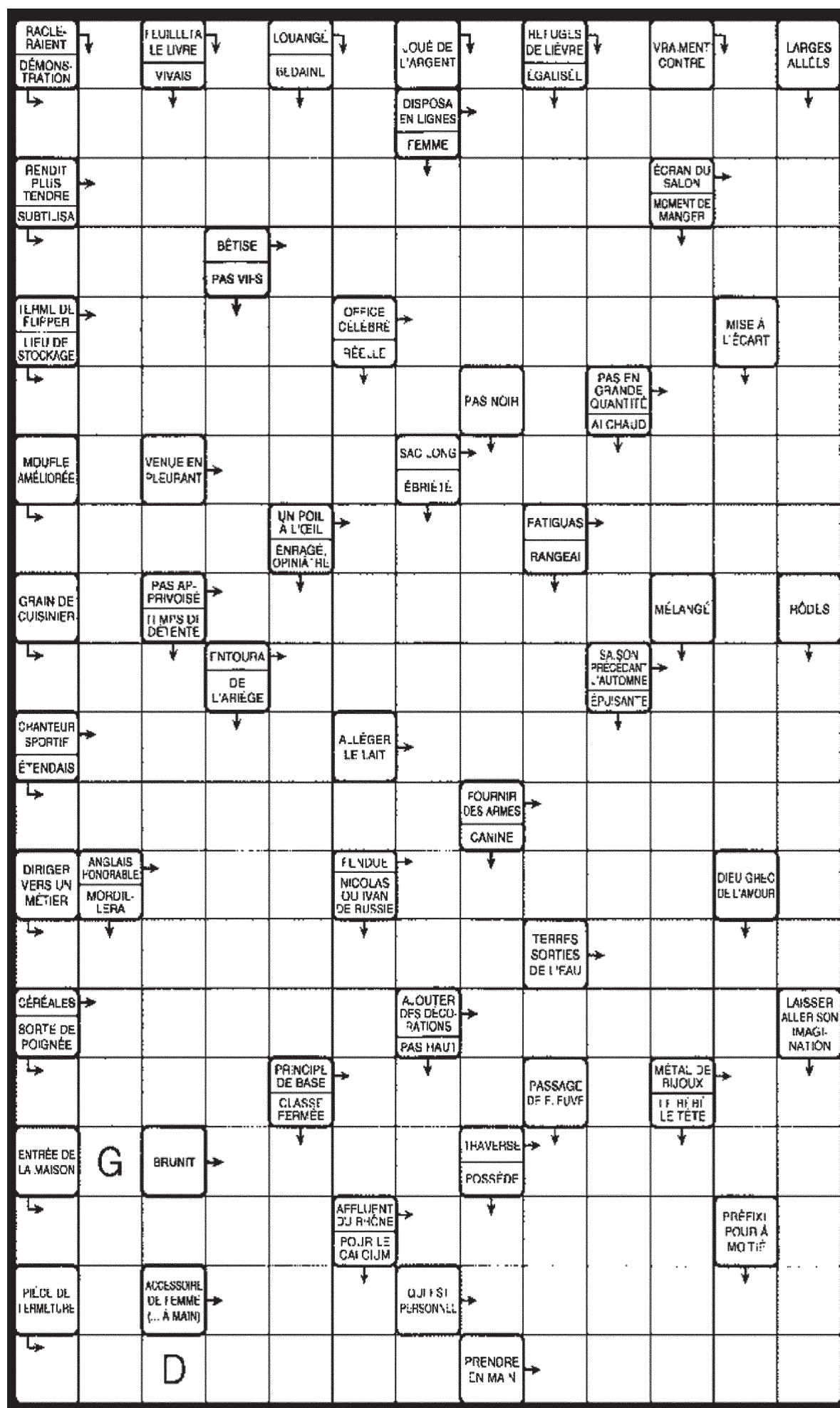
**A MONSIEUR LE PRESIDENT DE L'APC DE BORDJ EL BAHRI
(Service technique)**

- * Le Dépôt des offres sera de **08 h :00** Jusqu'à **12 :00 H**.
 - * L'ouverture des plis sera le dernier jour, de délai de préparation des offres à **13 :30** au niveau de siège de L'APC de la commune.
- Les soumissionnaires sont cordialement invités à y assister.

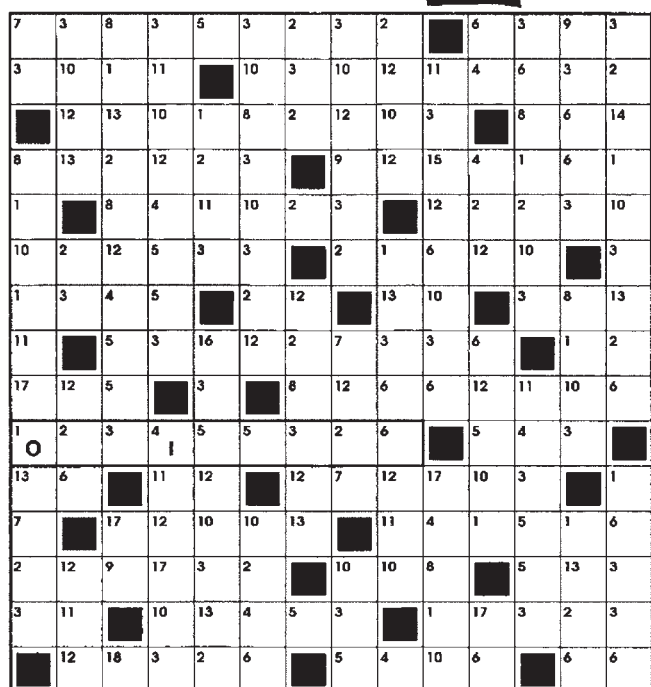
L'Echo d'Algérie : 27/11/2019

Anep : 1916 025 612

Mots fléchés



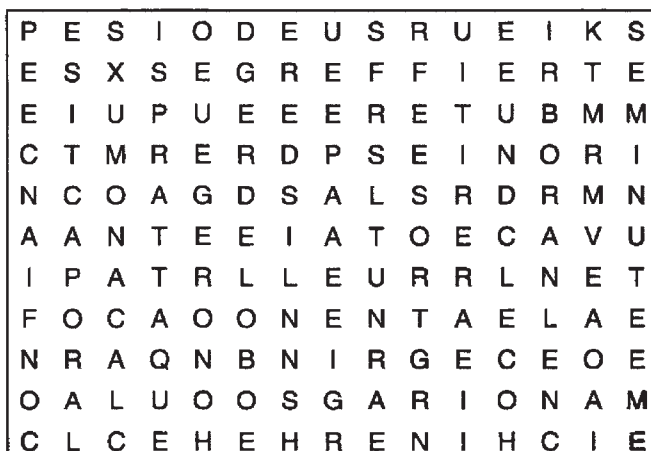
1	2	3	4	5	6	7	8	9
						D		M
10	11	12	13	14	15			
				G	F			
16	17	18						
Z		B						



Une couleur d'un bleu clair tirant sur le mauve



ANCRRER	FIERTE	MOLLESSE
ATTAQUE	GREFFIER	MONACAL
BUTER	HONORE	OBOLE
CAPORAL	INCARTADE	PACTISE
CHINER	IRONIE	RONGE
CONFIANCE	MALAGA	SKIEUR
EPLOREE	MANOIR	SUEDOISE
EXPEDIE	MINUTEE	SURGELER
FIANCEE	MODERNISE	SURSAUTE



Solutions

Sudoku

IN APETITERE SABA
IN NOX CANCANTION
ENAFITEAUMUET
BASSTOMANTES
RPARACENTESTS
BALINFORPESRA
RELINPARECO
REINSERECO
PINCUBSAISINIL
RADORSOILNILE
FUSSESRNBNLE

PARTIAL MONTE CARLO ESTIMATION OF THE
PARAMETER SPACE FOR A CLASS OF
GENERALIZED LINEAR MODELS

126	749	835
854	136	792
973	582	164
365	278	419
419	653	278
287	491	356
738	964	521
642	315	987
591	827	643

Championnat interclubs de natation

Les clubs oranais réalisent beaucoup de progrès malgré les obstacles

Les clubs oranais de natation ont réussi une belle avancée, lors du championnat national interclubs abrité à Sétif le week-end passé en dépit des nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés, a estimé le président de la Ligue oranaise de cette discipline.

« Je suis amplement satisfait du parcours des clubs oranais lors du rendez-vous de Sétif qui a coïncidé avec l'ouverture de la nouvelle saison sportive en natation, d'autant que les conditions de travail de ces clubs sont vraiment déplorables », a déclaré Abdelhamid Hassab. Lors de cette première compétition nationale de natation, les formations El Bahia Nautique, entraînée par Sofiane Bouchakour, et RT Ain El Turk que drive Anouar Boutbina, ont décroché respectivement la 3^e et la 4^e place, améliorant du coup leur classement comparativement à la saison passée. La Ligue oranaise, à laquelle sont affiliés pas moins de 30 clubs dont une douzaine opérant dans le haut palier, a été représentée pour l'occasion par cinq équipes. Outre El Bahia Nautique et RTAET, les nageurs du CSN Oran, CSF Oran et Cap Falcon, étaient également de la partie sauf qu'ils ont terminé les épreuves entre la 12^e et 20^e place. « Je tiens notamment à saluer les performances d'El Bahia Nautique et RTAET, car leur parcours dans cette première compétition de la saison augurent d'un exercice meilleur par rapport aux précédents. Pour le premier club par exemple, il a raté de peu la 2^e place revenue à l'ASPTT d'Alger, la 1^{re} a été remportée par le GS Pétrolier, s'est réjoui Hassab. Et si ce responsable tient à valoriser les performances de ses nageurs, c'est parce qu'il prend en compte, notamment les conditions difficiles dans lesquelles ces derniers se préparent tout au long de la saison. A ce propos, il a indiqué que la seule piscine olympique dont dispose la ville d'Oran est fermée depuis près de trois années, faisant allusion à la piscine de M'dina J'dida, relevant de l'Office du parc

omnisports de wilaya (Opow) qui fait l'objet de travaux de réaménagement en prévision des Jeux méditerranéens prévus à Oran lors de l'été de 2021, tout comme aussi celle de l'INFS d'Ain Turk pour les mêmes raisons. « Il y a quelques mois, une piscine semi-olympique a été ouverte du côté d'Akid-Lotfi, mais en plus du fait qu'elle ne réponde pas aux normes de la compétition de haut niveau, elle est tout le temps surexploitée et les clubs oranais trouvent des difficultés pour y décrocher des créneaux d'entraînement », a encore expliqué le président de la Ligue oranaise.

Manque criant de piscines olympiques

Face à cette situation, les athlètes de la majorité des clubs de la ville sont dans l'obligation de parcourir plusieurs kilomètres pour aller s'entraîner dans les banlieues d'Oran, plus précisément dans les piscines d'Arzew, Gdyl, Oued Tlelat et Boutelilil, sachant qu'il s'agit également de piscines semi-olympiques. « Il est clair qu'en se retrouvant contraints de faire la navette entre Oran et les localités avoisinantes pour s'entraîner, les nageurs des clubs oranais ont du mal à concilier sport et études », a fait savoir Hassab. Pour lui, en raison de l'indisponibilité de piscines olympiques à Oran, cette ville n'a plus abrité une compétition nationale depuis quelques années. Cependant, le responsable de la Ligue oranaise de natation s'est dit rassuré par le règlement de cet épineux problème dans les prochains mois, avec la réouverture de la piscine olympique de M'dina



J'dida, prévue au premier semestre de 2020. Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les nageurs oranais se frottent déjà les mains à l'approche de l'inauguration du nouveau centre nautique relevant du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran). Le centre nautique en question, qui devrait être réceptionné en juin prochain, comprend deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique. La réalisation de cet important site sportif s'inscrit également dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest pour accueillir la 19^e édition des Jeux méditerranéens, rappelle-t-on. « Nous devons prendre notre mal en patience en attendant de réceptionner le nouveau centre nautique, ainsi que la réouverture de la piscine olympique de M'dina J'dida. Deux infrastructures devant régler beaucoup de nos problèmes en matière de

moyens de travail. D'ailleurs, nous préparons d'ores et déjà, en compagnie de la Direction de la jeunesse et des sports, un plan de relance de la natation oranaise avec comme objectif fournir à la sélection algérienne un maximum de nageurs issus des clubs oranais en vue des Jeux méditerranéens », a assuré Hassab. Le même responsable a souhaité au passage que cet effort déployé dans ce registre soit accompagné par « une meilleure prise en charge des clubs oranais sur le plan financier de la part des autorités locales ». « Outre les dépenses liées à la location des créneaux d'entraînement. Les clubs sont appelés à faire au moins six déplacements durant la saison pour prendre part aux compétitions nationales, au moment où les subventions qui leur sont allouées par leurs APC sont dérisoires », a-t-il déploré.

Bilel C.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION
ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'EL OUED

ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ - CENTRE DE LUTTE
CONTRE LE CANCER D'EL OUED

AVIS DE RECRUTEMENT

Establishment spécialisé centre de lutte contre le cancer D'EL -Oued de un avis de recrutement sur les titres dans les grades suivants:

GRADE	NB POSTES OUVERTS	TYPE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS	OBSERVATION
Médecin généraliste de la sante publique	02	Concours sur titre	Les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent.	

CONSTITUTION DU DOUSSIER :

- Une Demande manuscrite de participation ;
- Une Copie certifiée du diplôme demandé ;
- Copie des relevés de notes ;
- Attestation de travail. Justifiée ;
- Attestation de residence;
- Deux enveloppes(F16)timbrées.

- Le délai de dépôt des dossiers est de 15 jours à partir de la date de l'avis.
- Les dossiers doivent être posés au niveau de :

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BORDJ BOU-ARRERIDJ

DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ DE PROXIMITÉ
DE BORDJ BOU-ARRERIDJ

AVIS DE RECRUTEMENT

Le Directeur de L'établissement Public De sante De Proximité De Bordj Bou Arreridj organise un concours de recrutement sur titre dans les grades suivants :

N°	Grade	Nombre de postes	Conditions	Observations
01	Médecin Généraliste De Santé Publique	02	Parmi les candidats titulaires du diplôme de docteur en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	Concours sur Titre

Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes :

- Une demande écrite à participer.
- Une (01) photo d'identité.
- Copie de carte d'Identité nationale.
- Une Copie conforme à l'original, diplôme exige ou du niveau d'études et/ou de formation.
- Une Copie conforme à l'original du la relève de note, de la fin d'étude.

* Certificat emploi prouvant l'expérience professionnelle si signe par l'autorité compétente pour le recrutement et la gestion (certificat de travail délivré par les propriétés attachées à l'attestation d'affiliation à la caisse nationale de sécurité sociale, certificats spéciaux à l'intégration sociale des diplômés, des contrats pour les diplômés de dispositif sur l'intégration professionnelle d'assistance, considère par la direction ou la direction de l'activité sociale et être accompagnée d'une copie du contrat).

- Formulaire d'information rempli par le candidat.

Les dossiers de candidature doivent être transmis dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution dans un des quotidiens nationaux à, l'adresse suivante : Etablissement public de santé de proximité polyclinique 12 hectares - Bordj Bou-Arréridj.

* **IMPORTANT** : Les dossiers de candidature incomplets ou parvenus après les délais ne seront pas pris en considération.

Réunion du BF de la FAF Circulez, il n'y a rien à voir !

Dans sa réunion statutaire mensuel tenue lundi après-midi, le Bureau fédéral de la FAF s'est contenté de quelques annonces sans grande importance, évitant par ailleurs les questions qui fâchent, notamment le cas du derby non joué entre le MCA et l'USMA actuellement sur la table du TAS algérien.

Un dossier délicat qui, visiblement, embarrasse tout le monde, puisque le tribunal arbitral a reporté à plusieurs reprises son verdict. L'on attend peut-être une décision qui viendrait d'en-haut pour trancher dans cette affaire qui prend des relents politiques. La FAF en tout cas, s'en lave les mains, même si son président Kheireddine Zetchi a révélé dernièrement sur les ondes de la radio publique que son instance a fixé des conditions au préalable avant l'acceptation de la tenue des matches en retard durant les dates Fifa. Celles qu'«aucune rencontre ne doit se jouer en même temps que les matches de l'équipe nationale et que les clubs concernés soient d'accord pour jouer aux dates qui allaient leur être fixées», désavouant ainsi le président de la Ligue nationale de football, Abdelkrim Medouar. Il a surtout apporté de l'eau au moulin des Usmistes qui ne pouvaient pas rêver d'un meilleur soutien dans leur bras de fer qui les oppose à la Ligue. Cette fois, le président a évité d'aborder ce sujet brûlant avec les membres du Bureau fédéral. En revanche, il a été question du rapport du président de la Direction de contrôle de gestion des finances

(DCGF) des clubs professionnels, Réda Abdouch qui a établi son premier constat sur la situation catastrophique dans laquelle se trouve la majorité des clubs. Comme il l'a révélé il y a quelques jours, pratiquement tous ces clubs sont déficitaires. Le Bureau fédéral a enjoint le président de la DCGF de poursuivre sa mission qui s'annonce des plus délicates, tout en l'assurant de son soutien. L'occasion était propice pour annoncer la période du mercato hivernal dont l'ouverture est fixée le vendredi 20 décembre, alors qu'il sera clôt le dimanche 19 janvier 2020. Encore une fois, la FAF a limité à trois le nombre de joueurs à recruter pendant cette période. Ce point de règlement est une ingérence flagrante dans les prérogatives des clubs, mais la FAF a toujours dicté sa loi dans ce registre. Une limitation qui n'a en somme jamais réglé l'épineux problème de l'endettement des clubs. D'ailleurs à ce sujet, l'on croit savoir que de nombreuses équipes de la Ligue 1 et de la Ligue 2 seront interdites de recrutement durant ce mercato. L'on s'attend d'ailleurs à des protestations énergiques de la part de des clubs visés par cette interdiction qui pourraient même recourir à la grève.



Une hypothèse à ne pas écarter en ces moments de turbulences tout azimut. L'hiver s'annonce mouvementé donc dans un milieu qui a perdu tous ses repères. Si l'équipe nationale brille à l'international, la gestion du football local laisse beaucoup à désirer. Ce qui influe négativement sur le niveau en général et

sur la qualité du spectacle fourni. Mais cela ne semble pas inquiéter les responsables du secteur qui s'attardent sur des vétilles, mais élude d'aborder les vrais problèmes qui empêchent la discipline d'évoluer. Mais ont-ils la compétence et la volonté pour le faire ?

Ali Nezlioui

Ligue des champions africaine Les Canaris se mettent au vert avant d'affronter l'AS Vita club



Les joueurs de la JS Kabylie seront en mis au vert en vue du match face aux Congolais de l'AS Vita club prévu vendredi prochain au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, pour le compte de la 1^{re} journée de la phase de groupes de la Ligue des champions d'Afrique, à indi-

qué, l'entraîneur Hubert Vélud. S'exprimant à l'issue d'une séance d'entraînement des Canaris au stade du 1er-Novembre, Vélud s'est dit «satisfait de la préparation effectuée en prévision de ce match», soulignant que «le groupe s'est bien préparé et a beaucoup travaillé,

surtout ces deux derniers jours». «Nous entamons la 2^e phase de préparation, à 48h du match, pour souffler un peu et récupérer en allégeant la charge du travail. C'est une récupération un peu plus longue que prévu mais cela fera du bien au groupe qui s'est beaucoup donné durant ces entraînements», a-t-il observé. Côté effectif, Vélud a souligné que mis à part Souyad Badreddine qui est suspendu, «l'ensemble de l'effectif sera au rendez-vous» annonçant, le retour de Walid Bencherifa blessé lors du match contre le MC Alger, de la 10^e journée du championnat ligue 1. En outre, la programmation du match au stade du 1er-Novembre est «Indéniablement une bonne chose» a considéré le technicien français qui a indiqué qu'il est «très heureux pour le club de retrouver son public après près de 2 mois de rencontres à huis-clos».

Florent Ibenge : «L'AS Vita club ne sera pas «favori» du match vendredi face à la JSK»

L'AS Vita club congolais ne sera pas «favori du match» vendredi prochain au stade du 1er-Novembre contre la Jeunesse sportive de Kabylie (JSK), pour le compte de la première journée de la phase des groupes de la Ligue des champions d'Afrique, a pronostiqué, lundi, Florent Ibenge, l'entraîneur de la formation congolaise, à l'arrivée de la délégation du club

à Tizi-Ouzou. «Nous savons que nous ne sommes pas favori de ce match face à la JSK, mais nous allons respecter le football, maximiser toutes nos forces et donner le meilleur de nous-mêmes», a indiqué Ibenge, soulignant que le Vita club affrontera la JSK avec un groupe privé de trois de ses joueurs titulaires, Jean-Marc Makusu, Zakaria Mumuni et Mukoko Batezadio». Toutefois, a-t-il tenu à nuancer «même si la rencontre sera particulièrement difficile pour le Vita Club, qui dispute son premier match de cette compétition à l'extérieur, une défaite n'est pas rédhibitoire quel que soit le score et n'est pas éliminatoire». Ibenge a, souligné, également, appréhender la pression du public de la JSK «sevré de stade et de jeu» après la sanction à huis clos dont elle a fait l'objet en championnat de ligue 1 et qui «doit trouver là une occasion pour s'écarter et laisser libre cours à son énergie refoulée».

La délégation du Vita Club, arrivée de Kinshasa à Alger après un long voyage via Casablanca (Maroc) a annulé une séance d'entraînement prévu lundi après-midi pour cause de la fatigue due au long voyage effectué par la délégation composée de 31 personnes, 22 joueurs et 9 membres de la direction et du staff médical du club. L'AS Vita Club qui campe la 4^e position du championnat congolais loin derrière le TP Mazembé fait face lui aussi, à l'instar de la JSK, à une situation d'instabilité au niveau d'efficacité offensive et de résultats.

Fiorentina Rachid Ghezzal parle de sa situation

L'international algérien Rachid Ghezzal, sociétaire de la Fiorentina, Serie A, nourrit toujours l'envie de retrouver sa place au sein de la sélection nationale qui reste, pour lui, «une source de fierté». Régulièrement convoqué en équipe nationale avant l'arrivée du sélectionneur Djamel Belmadi, Rachid Ghezzal n'a plus été appelé en sélection depuis le 16 octobre 2018 et le match de la 3^e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) contre le Bénin. «Pour moi, l'équipe nationale est un objectif et une source de fierté quand je suis sélectionné. Pour l'instant, ils ne m'ont pas appelé parce que je n'ai pas beaucoup joué, c'est normal», a reconnu Ghezzal dans un entretien accordé au site FirenzeViola.it., assurant que son objectif est «de retrouver, tout d'abord son niveau, de jouer en Serie A et de retrouver l'équipe nationale». Interrogé sur les conditions de jeu en Afrique, Rachid Ghezzal a indiqué que «jouer en Afrique

est très difficile. Souvent, il n'y a pas de bonnes conditions, mais cela vous forge mentalement et physiquement, cela vous rend plus fort». Sur ses 100 jours au sein de la Fiorentina, Ghezzal s'est dit assez positif, même si il n'a pas beaucoup joué. «Je me sens bien, je me régale à l'entraînement et l'entraîneur me demande d'aider le plus possible l'équipe. Puis je me suis très bien intégré et adapté grâce à l'aide du groupe. L'équipe n'est pas parmi les premiers dans le classement mais nous avons encore beaucoup à faire et nous pouvons parier plus haut», a souligné l'Algérien. Néanmoins, Ghezzal veut jouer souvent et apporter le plus attendu de lui par le coach, mais aussi afin de s'améliorer davantage. «Evidemment, j'aimerais jouer plus, tous les joueurs le veulent. L'important n'est cependant pas de jouer beaucoup, mais de bien jouer. Je veux montrer toutes mes qualités et aider l'équipe: quand j'aurai la chance je serai prêt», a-t-il souhaité.



Équipe nationale Les places seront très chères en mars prochain

*Très près par l'architecte de la 2^e étoile algérienne,
rend aussi la concurrence des plus féroces
pour gagner une place en sélection.*

Cela se passe au moment où Belmadi lui-même n'est pas prêt à chambouler l'effectif qui a réussi le grand défi l'été passé en allant ramener le trophée de la Coupe d'Afrique des terres égyptiennes, et qui n'a plus goûté à la défaite depuis 13 mois. Cela ne devrait toutefois pas empêcher le sélectionneur national d'injecter un sang neuf à son effectif en mars prochain, surtout après le rétablissement d'Adam Ounas, absent des précédents matches pour blessure sans oublier Yacine Brahimi, qui avait demandé à être exempté du dernier stage pour des raisons personnelles, dans l'attente de connaître l'état de forme de Hicham Boudaoui, qui a commencé à s'adapter avec sa nouvelle formation, l'OGC Nice. Par ailleurs, l'entraîneur national, selon nos informations, compte également faire appel à de nouveaux éléments qui brillent au sein de leurs clubs respectifs d'outre mer, tels que l'étoile lyonnaise Hossam Aouar et le défenseur d'Angers Rayan

Aït Nouri, mais il ne fera aucun pas envers eux, avant que les concernés affichent clairement leurs disponibilités de porter les couleurs de leur pays d'origine. C'est le cas aussi pour le Bordelais Yassine Adli qui joue actuellement au sein de l'équipe française des moins de 20 ans. Il est d'ailleurs considéré comme l'un des meilleurs jeunes joueurs de Ligue 1, car il a joué un rôle clé à Bordeaux et a marqué deux buts jusqu'à présent. Il a réussi une passe décisive en étant nommé à plusieurs reprises le meilleur joueur de son équipe. Le blessé Mohammed Farès est également candidat au retour en mars, surtout si d'ici là, il réintègre la formation de son club italien Spal, après avoir subi une intervention chirurgicale au niveau des ligaments croisés qui l'a tenu éloigné des terrains pendant plus de six mois, soit la même mésaventure qu'ont connu Chita et Lekhal, pressentis à leur tour pour faire leur come-back en sélection.



Al Sadd L'Ahly d'Egypte relance Bounedjah

Déjà dans le viseur du géant égyptien depuis quelques mois, l'attaquant algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah intéresse de plus en plus le Ahly d'Egypte qui compte le recruter cet hiver. En effet, selon des rapports de presse égyptiens, le Ahly va passer à l'offensive dès ce mercato hivernal afin de s'attacher les services de l'international algérien de 28 ans. Pour y parvenir, les dirigeants égyptiens comptent sur l'apport d'un grand homme d'affaires arabe qui devrait se charger de 50% du transfert, surtout que Bounedjah est encore lié avec Al Sadd jusqu'en 2024. Notons que la valeur marchande de l'international algérien est estimé entre 10 à 15 millions d'€ mais ce qui pourrait constituer un frein, c'est son salaire.

AC Milan Vers le retour de Bennacer face à Parme

Le milieu de terrain de l'AC Milan, Ismaël Bennacer, devrait débiter au sein du onze de départ de l'effectif milanais lors de la prochaine rencontre de Serie A, ce dimanche, face à Parme selon les informations de la presse locale. Le meilleur joueur de la Coupe d'Afrique des Nations était suspendu durant le dernier match des Milanais face au Napoli, un retour serait plus que probable après la décevante prestation de l'international argentin, Lucas Biglia, dans l'entrejeu. Ismaël Bennacer est en train de gagner une place de titulaire chez les Rossoneri au fur et à mesure des rencontres. Il a été l'auteur de bonnes prestations lors de ces trois derniers matches face à Spal, la Lazio et enfin la Juventus de Turin.

Schalke 04 Schneider : «Rien n'est exclu pour Bentaleb»

Le directeur sportif du Schalke 04, Jochen Schneider, a indiqué que rien n'était exclu pour l'international algérien, Nabil Bentaleb, lors des prochains mois avec la formation allemande dans une déclaration à WAZ. dernier en raison de blessures», avant d'ajouter : «C'est pourquoi, il était important qu'il s'entraîne bien avec la réserve depuis quelques semaines.»

Jochen Schneider a enchaîné au sujet de l'avenir du Fennec au sein de Schalke 04 : «Dans le football, il est généralement conseillé de ne rien exclure.» Un départ de l'ancien milieu de terrain de Tottenham lors de ce Mercato d'hiver serait donc toujours d'actualité. Pour rappel, il était proche de signer au sein du Werder de Brême, il y a quelques mois, avant qu'une nouvelle blessure n'arrête les négociations entre les deux parties.

4 buts et 6 offrandes en 11 titularisations cette saison Mahrez, joueur le plus efficace de City



En dépit de tout ce qu'il a montré à chaque fois qu'il est aligné d'entrée avec Manchester City cette saison, l'international algérien ne bénéficie pas beaucoup des faveurs de son entraîneur Pep Guardiola. En tout et pour tout, le capitaine des Verts n'a disputé que 11 matches en tant que titulaire depuis le début de cet exercice, toutes compétitions confondues. Mais sur le plan des statistiques, il s'illustre par le fait qu'il soit le joueur le plus efficace des Citizens. En effet, au cours de ces 11 titularisations, l'ancien Havrais est impliqué dans pas moins de dix buts, dont qu'il s'est chargé lui-même de marquer et six passes décisives. Samedi passé, Mahrez a inscrit

son 3^e but en championnat. Ce but a eu son pesant d'or, puisqu'il a permis aux siens de s'adjuger les trois points de la victoire dans l'affiche de cette journée de la Premier League contre Chelsea. Une victoire qui laisse Manchester City toujours en course pour préserver son titre de champion gagné la saison passée et ce, malgré l'avance relative prise par Liverpool. Parti le long de la ligne de touche, l'Algérien percute balle au pied, élimine Emerson et rentre avec élégance dans la surface et conclut son action par un tir qui est allé mourir sur le petit filet (37'). Il a failli remettre ça après la pause (48') après un joli slalom, balle au pied où à la 55' dans une géniale

combinaison après un corner qu'il bottera lui-même et vers la fin (87) quand il adresse une passe millimétrée dans la surface à Sterling. À la fin, c'est Manchester City, en dépit d'une domination de Chelsea dans la possession de la balle, qui réussit à gagner ce choc. Reste à savoir si après une grosse prestation avec de surcroît un but qui permet à City de gagner Guardiola est rassuré définitivement par le talent de Mahrez. Si Mahrez a planté un but décisif dans ce choc, désormais si son entraîneur se hasarde à le laisser la prochaine fois sur le banc, ça serait vraiment une injustice car, et ce n'est pas par chauvinisme qu'on le pense, Mahrez doit être un titulaire indiscutable dans cette équipe vu qu'il n'a pratiquement jamais déçu à chaque fois que Guardiola le titularise. Attendons donc pour voir...

«Les matchs de Ligue des champions sont importants»

Dans un entretien avec le site officiel de Manchester City, l'international algérien a parlé du match de d'hier soir qui opposera son équipe Manchester City face au Shakhtar Donetsk. Le buteur victorieux face à Chelsea a indiqué à ce propos : «Les matches de Ligue des Champions sont toujours importants et nous devons être prêts, le Shakhtar est une grande équipe, une équipe solide, ils vont essayer de venir chercher la victoire, ce sera un match ouvert et c'est bon pour nous». Le capitaine des verts qui a réussi à répondre sur son entraîneur face à Chelsea est attendu comme titulaire ce soir dans un match important pour la qualification au prochain tour en cas de victoire.

Supercoupe d'Afrique des clubs 2019 le Zamalek déclare forfait face à l'ES Tunis

Le président du club égyptien du Zamalek, Mortada Mansour, a annoncé officiellement, ce mardi, que son club n'irait pas jouer son match face à l'Espérance de Tunis, le 14 février 2020 à Doha (Qatar), dans le cadre de la Supercoupe d'Afrique des clubs, rapportent les médias locaux. «Après le vote, la majorité des membres du bureau dirigeant a décidé de ne pas se rendre au Qatar. D'autant plus que nous n'avons pas d'ambassadeur là-bas donc nous ne serons pas protégés», a déclaré lors d'un point de presse le premier responsable de la formation caïrote, détentrice de la Coupe de la Confédération (CAF). Les tensions politiques entre le Qatar et l'Egypte sont en cause dans cette affaire, les relations diplomatiques entre les deux pays étant rompues depuis 2017. Selon Mortada Mansour, faire jouer

le match au Qatar est une «provocation» pour le club égyptien : «La CAF continue de nous provoquer. Pourquoi jouer la Supercoupe entre deux clubs africains en dehors du continent ?», s'est-il interrogé, tout en se disant prêt à jouer au stade Radès de Tunis, chez le vainqueur de la Ligue des champions. Pour le président du Zamalek, la décision est «irrévocable», menaçant de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) en cas de sanctions. La CAF devrait se tourner vers le finaliste de la Coupe de la Confédération, le club marocain de RS Berkane, qui affrontera alors l'Espérance de Tunis. La précédente édition s'était également disputée à Doha entre le Raja Casablanca et l'ES Tunis (2-1).

Conseil des ministres 10 nouvelles wilayas dans le Sud et 44 wilayas déléguées dans les Hauts-Plateaux

L'Algérie comptera désormais 58 wilayas. Le Conseil des ministres réuni ce 26 novembre sous la présidence du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a décidé la création de nouvelles circonscriptions administratives portant le nombre de wilayas du pays à 58. Il s'agit, selon la télévision publique, de Bordj Badji Mokhtar, Beni Abbès, El Meghair, Aïn Salah, Aïn Guezam, Touggourt, Timimoun, El Ménée et Ouled Djellal. Le Conseil des ministres a aussi avalisé la création de 44 wilayas déléguées essentiellement situées dans les Hauts-Plateaux.



MDN

Nouvelle sortie sur le terrain du chef d'état-major de l'armée



Le chef d'état-major de l'Armée, et vice-ministre de la Défense, effectue aujourd'hui une nouvelle sortie sur le terrain qui sera ponctuée sans doute par une allocution qui enverrait des messages politiques. «Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, effectue ce jour une visite de travail et d'inspection au commandement des Forces aériennes», souligne en effet un communiqué diffusé ce mardi le ministère de la Défense nationale. Et comme cela a toujours été le cas, Ahmed Gaïd Salah va présider lors de cette visite, une réunion d'orientation avec les cadres et le personnel des forces aériennes. Il devrait sans doute s'exprimer sur l'actualité politique marquée par la poursuite des manifestations populaires à la veille du 41^e vendredi et sûrement aussi sur l'attachement de l'état-major à la tenue du scrutin présidentiel à la date annoncée c'est-à-dire le 12 décembre prochain.

ONPLC

L'avant-projet de la politique nationale globale de lutte contre la corruption, objet d'une journée d'étude

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) organisera, ce jeudi à Alger, une journée d'étude consacrée au débat et à l'examen des axes stratégiques de l'avant-projet de la politique nationale globale de prévention contre la corruption, notamment son axe relatif à la consolidation du rôle et de la participation de la société civile dans la prévention de la corruption. «La société civile sera associée dans les rencontres de concertation organisées par l'ONPLC dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de la politique nationale globale de préven-

tion contre la corruption et ce, par l'invitation d'organisations de la société civile, des personnalités nationales intéressées par la prévention et la lutte contre la corruption et les domaines y afférents», lit-on dans un communiqué rendu public mardi par l'Organe. L'ONPLC avait lancé une série de rencontres avec les acteurs de la scène nationale, dont des représentants des départements ministériels, des organismes de contrôle et de consultation, des institutions économiques et bancaires, des associations civiles, des groupements professionnels et la corporation universitaire.

Sida

Plus de 3800 personnes ont bénéficié du dépistage précoce dans 3 wilayas du pays

Plus de 3800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans ont bénéficié, en 2019, du dépistage précoce dans les milieux les plus exposés au VIH/Sida, au niveau de trois wilayas du pays, à savoir: Tamanrasset, Oran et Alger, comme première étape. Le président de l'Association Aids Algérie, Othmane Bourouba, a indiqué, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, le 1^{er} décembre de chaque année, que l'Association a procédé, en 2019, à une opération de dépistage précoce dans les milieux les plus exposés à ce virus, au profit de plus de 3800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans, dont 1800 femmes, qui s'est soldée par le recensement de près de 30 cas de séropositivité. Précisant à l'occasion que grâce à l'appui apporté par le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, les associations nationales ont réussi à cibler les milieux les plus exposés à ce virus dans trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Tamanrasset, comme première étape, Bourouba a qualifié cette opération de «courageuse», car ayant permis aux associations de briser un tabou qui entravait leurs activités associatives et de prévention». Cette opération, pour-

suit le président de l'Association, s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par l'Etat en vue de lutter contre cette maladie et d'assurer le ciblage de la catégorie à risque dans la société, sachant que cette activité a contribué à «la relance de l'action de proximité des associations et encouragé le dépistage précoce en vue de faciliter l'intégration de cette catégorie dans le réseau des soins et limiter la transmission du virus». Avant le lancement de la campagne de dépistage précoce chez la catégorie des personnes à risque, Aids Algérie a procédé à la distribution de dépliants, à la relance de la campagne sur les réseaux sociaux, à la mobilisation des équipes médicales ainsi qu'à l'élaboration d'une cartographie des zones ciblées. Parmi les obstacles qui empêchent les gens d'aller volontairement vers le dépistage précoce, Bourouba a cité la gêne ressentie au niveau des centres spécialisés qui «exigent de ces personnes de présenter une pièce d'identité». «C'est là un grand risque pour la société, si les cas séropositifs ne sont pas dépistés et continuent inconsciemment à transmettre le virus», a-t-il soutenu. Pour sa part, Ahcene Boufennissa, président de l'asso-

ciation «Solidarité Aids» a rappelé la campagne organisée, en 2019, ciblant plus de 1000 personnes, âgés entre 25 et 45 ans, à travers plusieurs communes d'Alger. Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida, Solidarité Aids a lancé, depuis le 20 novembre courant, une campagne de sensibilisation qui connaît d'ailleurs une forte affluence des citoyens, tous âges confondus, a-t-il indiqué. Se félicitant de la convention signée entre son association et les centres de dépistage précoce du sida, facilitant ainsi l'action sur le terrain et la participation des équipes médicales, Boufennissa a déploré l'existence de certaines entraves «au niveau des administrations, qui interdisent l'exploitation des espaces publics choisis pour cette opération», en sus de l'absence de cliniques mobiles ou de caravanes, «obligeant les associations à utiliser leurs propres moyens». Le responsable de «Solidarité Aids» a salué, par ailleurs, le rôle des réseaux sociaux et des médias dans la sensibilisation aux risques du sida, en brisant les tabous et les préjugés et en s'ouvrant progressivement sur ce sujet».

• Relations algéro-tunisiennes Ghannouchi met l'accent sur le caractère fraternel

Le président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP, Parlement) en Tunisie, Rached Ghannouchi, a loué longuement, lundi, le niveau des relations existant entre l'Algérie et la Tunisie, en mettant l'accent particulièrement sur le caractère fraternel de ces dernières. «La Tunisie et l'Algérie forment un seul et même peuple. Les Algériens qui visitent la Tunisie ne sont pas considérés comme des touristes, mais comme des frères», a indiqué Ghannouchi, à l'issue d'un entretien qu'il a accordé à l'ambassadeur de l'Algérie en Tunisie, Azouz Baâlal. Selon Ghannouchi, «la profondeur des relations de fraternité et de coopération unissant les deux pays devraient traduire la volonté des deux peuples de lever les barrières économiques et intensifier les échanges commerciaux, notamment en développant le partenariat dans les différents domaines». De son côté, Baâlal, a fait part de la disposition de l'Algérie à poursuivre la coopération bilatérale et la volonté commune de l'intensifier à tous les niveaux, évoquant les efforts visant à renforcer la coopération entre l'ARP, l'Assemblée populaire nationale (APN) et le Conseil de la nation (Sénat) d'Algérie.

• Transport aérien Tassili Airlines lance une desserte Oran-Strasbourg en juillet 2020

Tassili Airlines (TAL) va lancer une desserte reliant Oran à Strasbourg (France) à compter du 2 juillet 2020, au titre de l'extension de son réseau régulier international, a-t-on appris, hier, auprès de cette compagnie aérienne nationale. «Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des Boeings 737/800 NG, commercialisés en version bi-classes, d'une capacité de 20 sièges en classe affaires et 135 sièges en classe économique», a précisé la même source. A cet effet, les billets sont ouverts à la vente et une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 31.741 DA en TTC ou 280,86 euros pour un aller-retour. Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via son interface web (www.tassiliairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement (Visa, MasterCard ou CIB et Edahabia). Pour rappel, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, qui s'est lancée dans le transport du grand public aux niveaux national et international depuis mars 2013.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com